REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'HYDRAULIQUE

-ARBAOUI Abdellah-

DEPARTEMENT HYDRALIQUE URBAINE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME D'INGENIEUR D'ETAT EN HYDRAULIQUE

Option: Conception des Systèmes d'Assainissement.

THEME

CONCEPTION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT POUR LA ZONE D'EXPANSION TOURISTIQUE TASSOUST W.JIJEL

Présenté par :

Mr: LAREDJ BADREDDINE

Devant les membres du jury:

	Nom /Prénom	Grade	Qualité	
\mathbf{M}^{r}	B.SALAH	Professeur		Président
$\mathbf{M}^{\mathbf{me}}$	W.MOKRANE	M.A.A		Membre
$\mathbf{M}^{\mathbf{me}}$	F.AMMOUR	M.A.A		Membre
$\mathbf{M}^{\mathbf{me}}$	N.HADJ SADOK	M.A.A		Membre
$\mathbf{M}^{\mathbf{me}}$	N.CHENITI	M.C.B		Promotrice

Septembre 2017

REMERCIMENT

Je remercie mon Dieu qui m'a donné la force et la sagesse pour achever ce modeste travail.

J'adresse tous mes respects et mes remerciements à ceux qui m'ont aidé de près ou de loin pour l'élaboration de cette étude et particulièrement à

- > ma promotrice madame CHENITI, Monsieur salah boualem et Monsieur YAHIAOUI, pour leurs conseils enrichissants et leurs orientations pertinentes.
- > A tous les enseignants de l'ENSH qui ont contribués à ma formation.
- Aux membres de jury qui ont bien voulue examiner mon travail et de l'apprécier à sa juste valeur.
- ➤ J'exprime aussi toute ma gratitude et remerciements A madame SAID

 SAMIRA qui m'a accueilli dans l'organisme (OFFICENATIONAL

 D'Assainissement) et m'a placé dans d'excellentes conditions de travail.

Merci à tous

Laredj badreddine

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

Mes très chers parents, qui ont veillé à ma réussite pendant toutes ces années, par leur amour, leurs soutiens, leurs sacrifices et leurs précieux conseils, pour toutes leur assistance et leur présence dans ma vie dans les bons ainsi que dans les plus dures moments et qui ont toujours cru en moi, recevez à travers ce travail aussi modeste soit-il, l'expression de mon éternelle amour et gratitude, que dieu vous protège et vous préserve à mes coté, je vous aime.

A mes sœurs **Amel**, **karima**, **Lamia**, **Rima et Nabila** et touts ses enfants, a mon frére **sif-eddine**, leur femme **sadjia** et le katkout **SAMI**

A tous les membres de ma famille (LAREDJ et LEKMITI) que ce soit les tantes, les oncles ou les cousins et cousines, qui ont toujours cru en moi.

A tous mes amis avec lesquels j'ai partagé des moments de joie et de bonheur

Enfin j'aimerai saluer toute la promotion 2017 de l'ENSH, c'était pour moi un grand honneur que de vous avoir côtoyé pendant ces 3 dernières années.

Laredj badreddine

ملخص:

نظرا للتوسع السياحي الذي تعرفه مدينة تاسوست في ولاية جيجل والزيادة السكانية الناتجة عن ذلك في فترة الصيف وجب توفير . ظروف ملائمة للوافدين الجدد على المدينة و ضمن هذه الظروف شبكة صرف صحى.

و من هذا المنظور انطلقنا في دراسة مشروع هذه الشبكة اخذين بعين الاعتبار ان المنطقة ساحلية. لهذا فان لشبكة الصرف الصحي من التلوث الذي قد تسببه المياه المستعلة أهمية كبيرة في حماية محيط المنطقة بصفة عامة و مياه البحر بصفة خاصة.

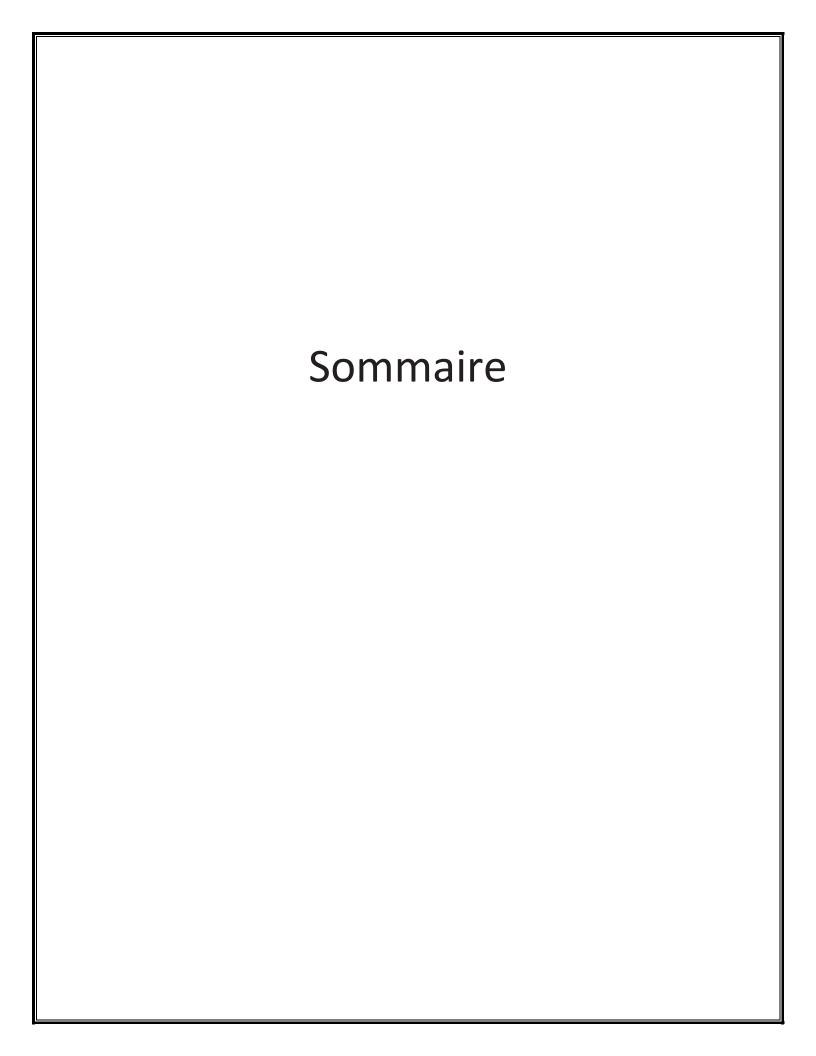
Résumé:

Avec expansions touristiques que connaît la région de Tassoust située à la wilaya de Jijel ainsi l'augmentation de la population pendant la période estival. il est obligatoire d'améliorer les conditions de vie des touristes et cela n'est que par équiper la région d'un bon réseau d'assainissement.

De ce point de vue on a effectué une étude d'un réseau d'assainissement en prenant en considération que la région est côtière, donc cette étude est très importante pour la protection environnementale de toute la région en général et de la côte en particulier.

Abstract:

Due to the expansion of tourism in the village of Tassoust W. JIJEL and the resulting increase in population during the summer season, the conditions must be appropriate for tourists including a sewerage network that tolerates this expansion. Hence, we have embarked on the study of the project of this network, considering that the area is coastal. Therefore, the sewage network is important in protecting the surrounding areas in general and sea water in particular from the pollution caused by used water.



SOMMAIRE

Introdu	action general	1
	CHAPITRE I : Présentation de la zone d'étude	
Introd	<u>luction</u>	3
<u>I.1</u>	Situation géographique	3
<u>I.2</u>	Programmation et aménagement de la zet :	4
<u>I.3</u>	Situation climatique	5
<u>I.3.1</u>	Températures	6
<u>I.3.2</u>	Les pluies moyennes	6
<u>I.3.3</u>	<u>L'Humidité</u>	6
<u>I.3.4</u>	<u>Vent</u>	6
<u>I.4</u>	Caractéristiques hydraulique	7
<u>I.4.1</u>	réseaux d'AEP:	7
<u>I.4.2</u>	Réseaux d'assainissement :	7
<u>I.5</u>	Caractéristiques géologiques	8
<u>I.6</u>	Situation topographique	8
<u>I.7</u>	Caractéristiques hydrographiques	8
<u>I.8</u>	<u>les risques</u>	8
<u>I.8.1</u>	Liquéfaction:	8
<u>I.8.2</u>	Recul du littoral:	8
<u>I.8.3</u>	Inondation:	9
<u>1.9</u>	Sismicité	9
Concl	usion	9
	CHAPITRE II: Etude Hydrologique	
Introd	luction	11
<u>II.1</u>	L'analyse des données pluviométriques	12
<u>II.1.1</u>	Caractéristiques empiriques :	12
<u>II.1.2</u>	Test d'Homogénéité	12
<u>II.2</u>	Ajustement de la série pluviométrique	13
<u>II.3.1</u>	Ajustement de la série pluviométrique à la loi de Gumbel (manuelle) :	13

<u>II.3.2</u>	<u>Ajı</u>	stement de la série pluviométrique à la loi de Galton (analytiquement)	15
<u>II.3.3</u>	•	astement de la série pluviométrique avec le logiciel « Hyfran	
		Erreur! Signet non défini.	
Conclusion	<u>on</u>		20
		CHAPITRE III : CALCUL DES ELEMENTS DE BASE	
		<u>UL DE BASE</u>	
<u>III.1.1</u>		uation démographique :	
<u>III.1.2</u>		coupage de l'aire d'étude urbanisée en surfaces élémentaires :	
<u>III.1.3</u>	_	stèmes d'Evacuation :	
<u>III.1.</u>		Système unitaire	
<u>III.1.</u>		Système séparatif	
<u>III.1.</u>		Système pseudo-séparatif	
<u>III.1.</u>		Choix du système d'assainissement	
III.1.5 Sc	héma	as d'évacuation	
<u>III.1.</u>	<u>.5.1</u>	Schéma perpendiculaire	
<u>III.1.</u>	5.2	Schéma par déplacement latéral :	
<u>III.1.</u>	5.3	Schéma à collecteur transversal ou oblique	
<u>III.1.</u>	<u>5.4</u>	Schéma par zones étagées	27
<u>III.1.</u>		Schéma radial	
		du schéma d'évacuation	
		du coefficient de ruissellement	
Conclusio	<u>on</u>		32
III.2 Es	<u>stima</u>	<u>ition des débits à évacuer</u>	33
Introduct	<u>ion</u>		33
III.2.1 Ev	/alua	tion des débits d'eaux usées	33
<u>III.2.</u>	1.1	Nature des eaux usées	33
<u>III.2.</u>	1.2	Evaluation de la quantité d'eau usée à évacuer	33
III.2.	1.3	Evaluation des débits d'eaux pluviales	36
<u>II</u>	I.2.1	3.1 <u>La méthode Rationnelle</u>	36
<u>II</u>	I.2.1	3.2 La méthode Superficielle	37
<u>III.2.</u>	1.4	Choix de la méthode de calcul	39
onclusion			41

CHAPITRE IV: Calcul hydraulique

Introd	<u>luction</u>	42
<u>IV.1</u>	Conditions d'écoulement et de dimensionnement	42
<u>IV.2</u>	Choix du matériau des conduites gravitaires	42
<u>IV.3</u>	Mode de calcul	42
Conclus	<u>ion</u>	44
	CHAPITRE V :STATION DE RELEVAGE	
Introd	luction	46
V.1	Les stations de pompages en assainissement	46
V.1.1	Rôle des stations de pompage	46
V.1.2	Particularités des stations de pompage d'eaux usées	46
V.1.3	Conception générale	47
V.1.4	Intégration des stations dans l'environnement	47
V.2	Groupes électropompes	47
V.3.1	Choix de nombre et du type de pompe	48
V.3.2	Critère du choix d'une pompe	48
V.3	Dimensionnements de la station de pompage	48
V.3.3	Choix des pompes pour notre station	48
V.3.4	Choix de l'emplacement et du type de la station de pompage	49
V.3.6	Equipements du poste de relevage	51
V.4	Dimensionnement de la Conduite de refoulement	51
V.4.1	Choix du matériau de la conduite	51
V.4.2	Diamètre économique de la conduite de refoulement	52
\mathbf{V}	.4.2.1 Calcul approximative du diamètre	52
\mathbf{V}	.4.2.2 Détermination du diamètre technico-économique	53
Concl	usion	57
	CHAPITRE VI Eléments constitutives du réseau	
Introd	<u>luction</u>	60
	Les ouvrages principaux	
	VI.1.1 <u>Les canalisations</u>	60
	VI.1.2 <u>Les joints des conduites en béton armé</u>	62

<u>VI.2</u> <u>Di</u>	fférentes actions supportées par la conduite	65
	VI.3.1 Actions mécaniques	65
	VI.3.2 Actions statiques	65
	VI.3.3 Les actions chimiques	65
<u>VI.3</u> Pr	otection des conduites	65
VI.3.1	Protection contre les effets corrosifs de H2S [4]	66
VI.3.2	Protection contre les effets abrasifs des sables	66
VI.4 Le	es ouvrages annexes	66
VI.4.1	Les branchements	66
VI.4.2	Les caniveaux.	66
VI.4.3	Les bouches d'égout	67
VI.4.4	<u>Les regards</u>	67
	ion	60

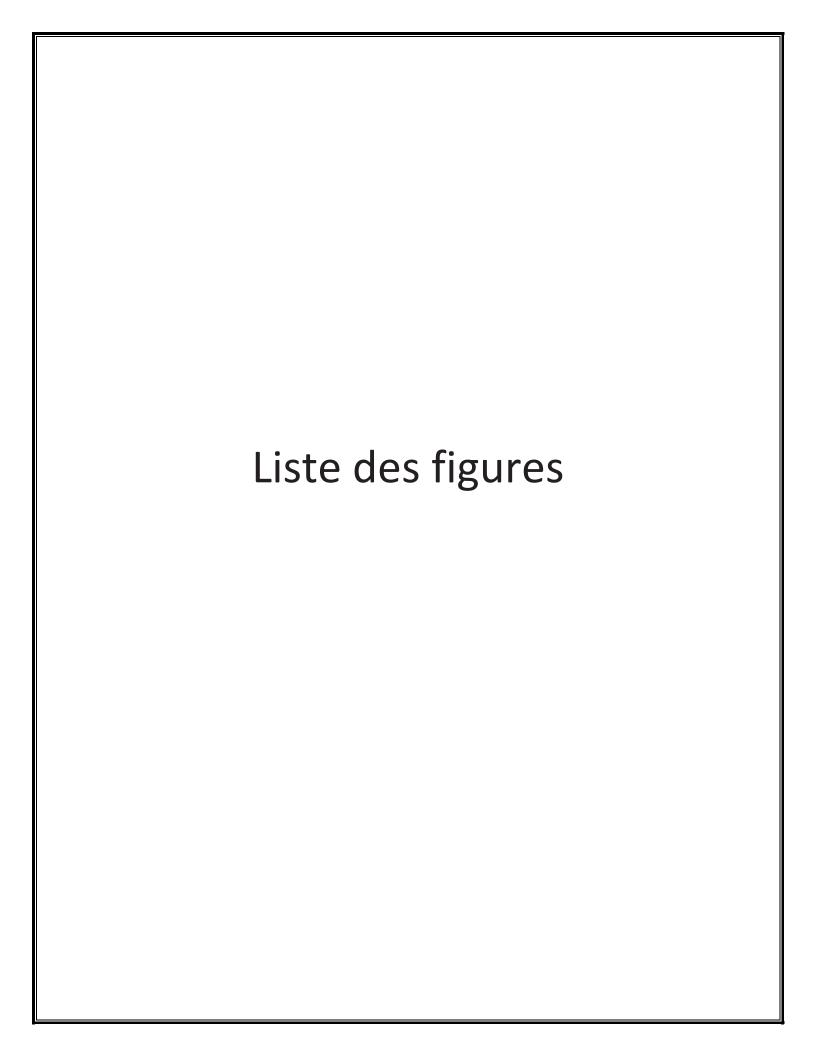


Chapitre I : Présentation de la zone d'étude

Tableau I.1 : Fiche technique4
Tableau I.2 : Localisation des stations météorologiques5
Tableau N°I.3-Températures moyennes mensuelles6
Tableau N°I.4-Pluies moyennes mensuelles6
Tableau N°I.5-variation de l'humidité moyenne6
Tableau N°I.6-Vitesses moyennes du vent
Chapitre II : Etude Hydrologique
Tableau N°II.1-Coordonnées de la station pluviométrique d'Achouat13
Tableau N°II.2-presentation graphique de P15
Tableau N°II.3 - Caractéristiques empiriques de la série pluviométriquePj max 17
Tableau N°II 4 -Résultat d'ajustement par la loi de Gumbel18
Tableau N°II.5 -Résultat du test d'adéquation (X2)
Tableau N°II 6 -Résultat d'ajustement par la loi de Galton
Tableau N°II 7-Résultat du test d'adéquation (X2)19
Chapitre III : CALCUL DES ELEMENTS DE BASE
Tableau N°III.1-Répartition de la population par bassins à différents horizons de
calcul
Tableau N° III -2 - Coefficients de ruissellement en fonction de la catégorie d'urbanisation.29
Tableau N° III -3 - Coefficients de ruissellement en fonction des surfaces à drainer 30
Tableau N° III -4- Coefficients de ruissellement en fonction de la densité de population30
Tableau N° III -5 - Coefficient de ruissellement pondéré pour chaque sous bassins urbains31
Tableau N° III -6 - Evaluation des débits des eaux usées des équipements35
Tableau N°III.7-Evaluation des débits de pointe de chaque bassin urbain36
Tableau N°III.8 - Evaluation des paramètres équivalents d'un groupement de bassins38
Tableau N°III.9- Calcul des débits pluviaux pour chaque sous bassin40

Chapitre V : STATION DE RELEVAGE

Tableau V.1 : Caractéristiques techniques de la pompe choisie	48
Tableau V.2 : Dimension du puisard	51
Tableau V.3 : Dimension et prix des tuyaux en PEHD (fourniture et pose)	52
Tableau V.4: Variation journalière des prix de l'énergie électrique	54
Tableau V.5:Frais d'exploitation en fonction du diamètre refoulement	55
Tableau V.6:Frais d'amortissement en fonction du diamètre refoulement	56
Tableau V.7 : Bilan des frais d'exploitations et d'amortissements refoulement	56



Chapitre I : Présentation de la zone d'étude

Figure $N^{\circ}I.1$: Localisation de la (z.e.t) tassoust (W.Jijel)2
Figure N° I.2: recul du littoral5
Chapitre II : Etude Hydrologique
Figure N°II 1 Le cycle de l'eau12
Figure N°II 215
Figure N°II 3:Graphique des observations sur papier normal
Figure N°II.4-Ajustement selon la loi de Gumbel
Figure N°II 4 -Ajustement selon la loi de Galton
Figure N°II 5 -Comparaison entre les deux lois d'ajustement20
Chapitre III: CALCUL DES ELEMENTS DE BASE
Figure N°III 1 : Système unitaire24
Figure N°III 2 : système séparatif25
Figure N°III 3 : Système pseudo-séparatif25
Figure N°III 4 : Schéma perpendiculaire26
Figure N°III 5 Schéma latéral27
Figure N°III 6 Schéma oblique,27
Figure N°III 7 Schéma par zones étagées28

Figure N°III 8 Schéma radial	28
Chapitre V : STATION DE RELEVAGE	
Figure V 1 : diamètre économique	57
Chapitre VI : ELEMENTS CONSTITUTIVES DE RESEAU	
Figure VI-1: Coupe type d'un tuyau ovoïde préfabriqué	63
Figure VI-2 : différents types de joints sur tuyau en béton	65



Liste des planches

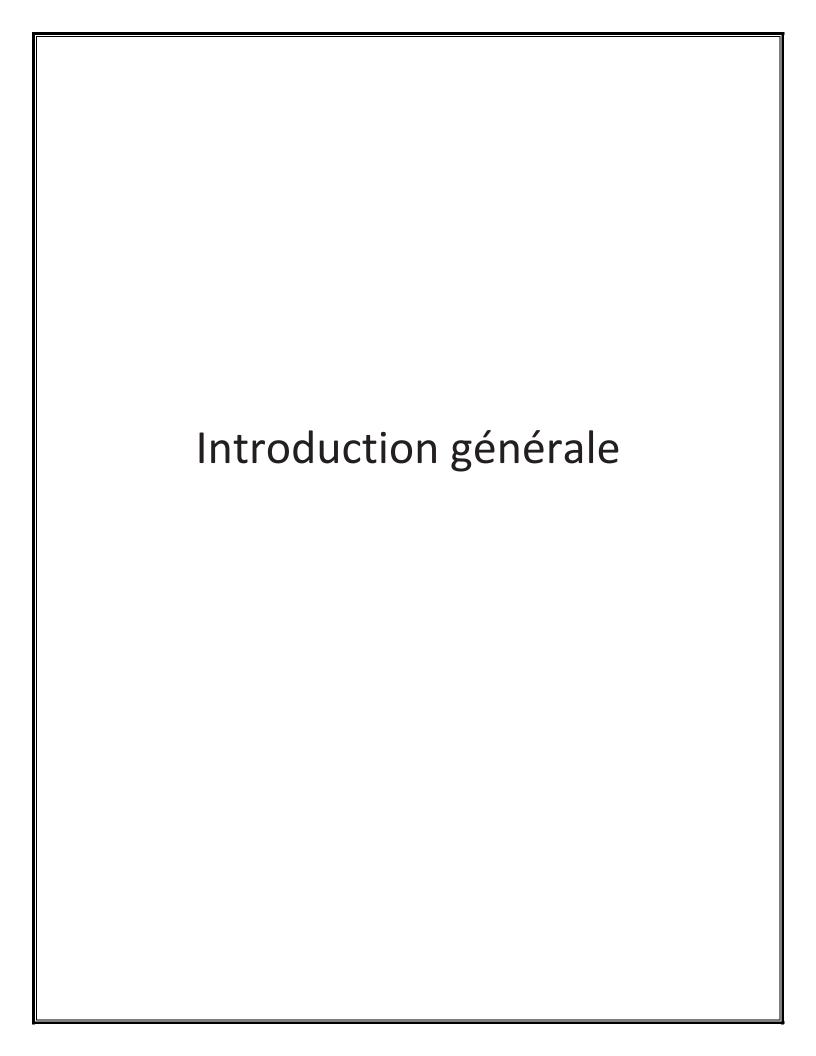
PLANCHE N° 1 : PLAN DE MASSE DE LA ZONE D'EXPENSION TOURISTIQUE TASSOUST W.JIJEL

PLANCHE N° 2 : Tracé de réseau d'assainissement (Part-01) pour la zone d'expansion touristique tassoust w.jijel

PLANCHE N° 3 : Tracé de réseau d'assainissement (Part-02) pour la zone d'expansion touristique tassoust w.jijel

PLANCHE N° 4 : Tracé de réseau d'assainissement (Part-03) pour la zone d'expansion touristique tassoust w.jijel

PLANCHE N° 5 : Profil en long de réseau d'assainissement pour la zone d'expansion touristique tassoust w.jijel



Introduction générale

L'eau est un facteur vital pour la survie de l'homme, cette ressource est utilisée pour des usages domestiques, agricoles et industriels, mais dans la majorité des cas, le rejet de ces eaux après utilisation est source de pollution pour l'environnement.

L'assainissement c'est l'ensemble des moyens de collecte, de transport et d'épuration des eaux usées avant leur rejet dans le milieu naturel (les cours d'eaux). Les eaux usées comprennent les eaux pluviales et les eaux usées domestiques.

Plusieurs facteurs influent sur le choix des méthodes d'évacuation et de traitement, à savoir l'importance de la ville, les ressources utilisables, le niveau de vie et les habitudes des habitants.

L'assainissement est une démarche qui vise à améliorer la situation sanitaire globale de l'environnement en supprimant toute cause d'insalubrité et c'est aussi une question de santé publique puisqu'un grand nombre de maladies se développent en milieu insalubre.

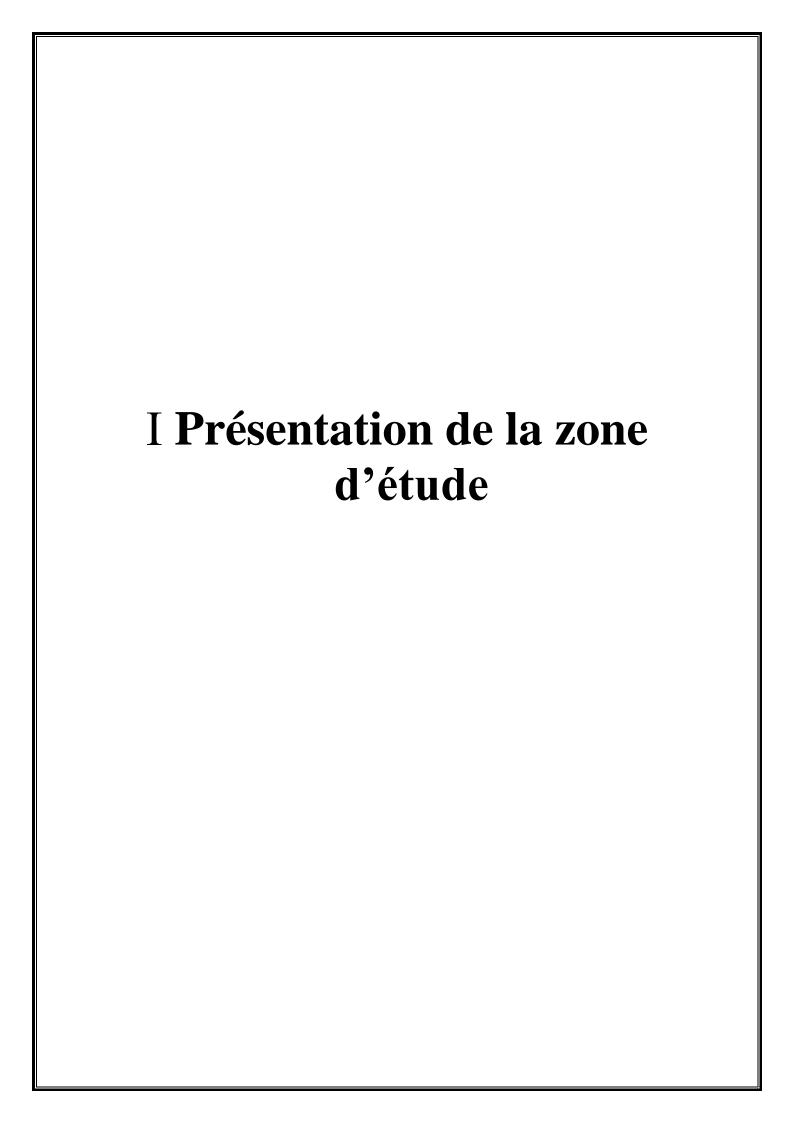
C'est dans cette dynamique que vient s'inscrire notre projet de fin d'étude, puisqu' il a pour thème l'étude du réseau d'assainissement de la zone d'expansion touristique TASSOUST wilaya de JIJEL.

La zone d'expansion touristique (Z.E.T) de TASSOUST s'inscrit dans la volonté d'un développement touristique respectant les principes du développement durable et qui vient pour répondre au besoin en matière de lits dans la wilaya de Jijel.

Le travail réalisé dans ce mémoire sera réparti en six chapitres et une conclusion générale.

Tout d'abord, le premier chapitre comportera des généralités sur le site de notre projet (la situation géographique, les données fonctionnelles et naturelles de la zone). Ensuite, le second chapitre traitera l'hydrologie de la zone. Le troisième chapitre portera sur l'évaluation des débits pluviaux et débits d'eaux usées dans chaque sous bassin. Le quatrième chapitre aura pour contenu les détails de calcul pour le dimensionnement du réseau pluvial ainsi que le réseau d'eau usée, le chapitre cinq concernera l'étude du relevage des eaux usés. Par la suite, le chapitre six traiter les éléments constitutifs du réseau d'assainissement.

Le mémoire se termine par une conclusion générale qui portera sur la finalité de ce travail et décrira les nombreux enseignements et connaissances acquis au cours de ce projet de fin d'étude.



Introduction

La zone d'expansion touristique (Z.E.T) de TASSOUST s'inscrit dans la volonté d'un développement touristique respectant les principes du développement durable et qui vient pour répondre au besoin en matière de lits dans la wilaya de Jijel.

L'étude du site consiste à analyser les caractéristiques physiques de la zone d'étude (relief, climat, urbanisation, occupation agricole...), donc c'est une phase importante pour le dimensionnement d'un réseau d'assainissement afin d'assurer la prise en charge des différents points noirs et d'assurer la collecte de tous les débits de temps sec et de petites pluies.

I.1 Situation géographique

La ZET de Tassoust couvre la partie Nord de la commune de l'Emir Abdelkader, elle se trouve à 06 Kms du chef-lieu de la wilaya de Jijel.

La commune de l'Emir Abdelkader, est située dans une petite plaine littorale ouverte sur la mer au Nord.

Elle se compose des agglomérations suivantes :

Émir Abdelkader (agglomération chef-lieu).

Les agglomérations secondaires de Tassoust, Bouhamdoune, Tamila, Boukhartoum, El-Kandoula.

Le territoire de la commune s'étend sur une superficie de 50,50 Km²

Limité par :

- Au Nord : La mer méditerranée,
- A l'Est : La commune de Taher.
- Au Sud-Est : La commune d' Oudjana,
- Au Sud-Ouest : La commune de Texenna,
- A l'Ouest : Les communes de Jijel et Kaous.



Figure N°I.1 : Localisation de la (z.e.t) tassoust (W.Jijel)

> Accessibilité :

La ZET de Tassoust se trouve à environ :

6,5 kms du Port de Djen Djen.

6,5 kms de l'aéroport Ferhat Abbas.

I.2 Programmation et aménagement de la zet :

La ZET de TASSOUST couvre une superficie de 391 ha, la surface aménageable est de 107.63 ha.

Nombre de parkings :

- Le nombre de parking pour la totalité des lots est de <u>1512places</u>
- Et un nombre de <u>983 places</u> pour les parkings publics.
- Ce qui nous donne un total de <u>2495 places</u>
- Nombre total de lits dans la ZET: 2807 lits
- Nombre d'emplois crées :
 - Emplois directes: 2105 emplois (0,75 emploi/lit).
 Emplois indirectes: 3508 emplois (1,25 emploi/lit).

Tableau I.1: Fiche technique

	HA			
		Lits	U	NIV.
Administration de la ZET	0,40	/	/	RDC+3
Résidences touristique (26 villas)	3,50	208	44	RDC+1
Administration	,			
Résidences touristique (22 villas)	2,92	176	43	RDC+1
Administration				
Centre de repos familial.	4,37	/	/	/
Centre commercial	1,20	/	110	RDC+3
Hôtel	2,09	300	75	RDC+5
Résidences touristique	2,81	201	58	RDC+1
(57 bungalows)				
Parc d'attraction	1.76	/	87	/
Administration	1,70	,		RDC+1
Hôtel	0,57	100	24	RDC+5
Village de vacances	4,25	584	135	RDC+5
R A R A C C C C H A A	Résidences touristique (26 villas) Administration Résidences touristique (22 villas) Administration Centre de repos familial. Centre commercial Hôtel Résidences touristique 57 bungalows) Parc d'attraction Administration Hôtel	Résidences touristique (26 villas) Administration Résidences touristique (22 villas) Administration Centre de repos familial. Centre commercial 1,20 Résidences touristique 2,09 Résidences touristique 2,81 57 bungalows) Parc d'attraction Administration Rôtel 0,57	Résidences touristique (26 villas) Administration Résidences touristique (22 villas) Administration Centre de repos familial. Centre commercial Hôtel Administration 2,92 176 2,92 176 2,92 176 2,92 176 2,92 176 2,92 176 2,92 176 2,92 176 2,92 176 2,92 176 2,92 176 2,92 176 4,37 / 201 201 201 201 201 201 201	Résidences touristique (26 villas) 3,50 208 44 Résidences touristique (22 villas) 2,92 176 43 Résidences touristique (22 villas) 2,92 176 43 Résidences touristique (22 villas) 4,37 / / Centre de repos familial. 4,37 / / Résidence commercial 1,20 / 110 Résidences touristique 2,81 201 58 S7 bungalows) 2,81 201 58 Parc d'attraction 1,76 / 87 Rôtel 0,57 100 24

CHAPITRE 1 : Présentation de la zone d'étude

11	Village de vacances	3,017	394	112	RDC+5
12	Village de vacances	3,058	380	100	RDC+5
13	Forêt récréative	4,39	/	424	/
14	Résidences touristiques	3,83	384	110	RDC+3
15	Forêt récréative	6,93	/	96	/
16	Auberge (ferme agricole)	7,31	40	51	RDC+4
17	Auberge(ferme agricole)	8,63	40	43	RDC+4
/	Parkings publics hors lots	3,90	/	983	/
/	Station de relevage projetée	0,2	/	/	RDC
/	Voirie primaire et secondaire	15,48	/	/	/
	TOTAL	80,615	2807	2495	/

Source URBACO-AGENCE DE JIJEL

Dans une démarche de qualité environnementale est de développement durable nous avons limité la densité de la ZET à 26.08 lits /ha, ce qui nous donne une capacité d'accueil total de 2807 lits.

I.3 Situation climatique

La région de Tassoust s'intègre au climat de la zone littorale Jijel-Taher qui est du type méditerranéen subhumide :

- Humide et pluvieux en hiver.
- Chaud et sec en été.

Les stations les plus proches et dont on dispose des données sont celles de : Achouat, Jijel, Texenna et Chedia. Leurs localisation dans l'espace par rapport à la zone d'étude, permet d'avoir une vision des éléments du climat de la région et pouvoir ainsi déterminer les paramètres les plus représentatifs.(1)

Tableau I.2 : Localisation des stations météorologiques

Stations	Code	Longitude	Latitude	Altitude	Pluviométrie
		(km)	(km)	(m)	Annuelle (mm)
Achouat	030303	786,3	394,0	4	1 000
Jijel	030301	774,1	396,15	5	966,56
Texenna	030302	776,2	377,85	700	1 058,51
Chedia	030312	779,4	386,5	100	1 114,23

Source : ANRH

Dans ce qui suit, nous présentons les paramètres climatiques, de la région d'étude, sur la base des données obtenues au niveau de la station d'Achouat.

I.3.1 Températures

Concernant les températures dans notre zone d'étude, elles sont maximales en période estivale et surtout en mois de Juillet et Aout, et minimale en période hivernale surtout en mois de février, avec une température moyenne annuelle de 17.26 °C.

Le tableau suivant donne les températures moyennes mensuelles.

Tableau N°I.1-Températures moyennes mensuelles :

Mois	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout
T(C°)	22,45	20,1	15,5	12,6	10,3	8,0	13,4	14,55	17,95	21,9	24,4	25,9

Source : (ONM)

I.3.2 Les pluies moyennes

Le tableau suivant donne les pluies moyennes mensuelles :

Tableau N°I.3-Pluies moyennes mensuelles :

Mois	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Annuel
P(mm)	38	97	152	157	106	112	128	94	50	9	5	7	1000

Source: (ONM)

I.3.3 L'Humidité

L'humidité de l'air est donnée par le tableau suivant :

Tableau N°I.4-variation de l'humidité moyenne :

Mois	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout
Humidité relative moyenne en %	77,2	75,3	75,9	76,2	76,6	77,4	76,5	77,4	78,5	76,6	74,2	75,0

Source: (ONM)

I.3.4 Vent

Les vents dominants dans la région d'étude sont ceux du Nord-Ouest et Nord-Est.

Le tableau suivant illustre les vitesses moyennes du vent

Tableau N°I.5-Vitesses moyennes du vent :

Mois	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout
V(m/s) 2.1	2.0	2.2	2.3	2.5	2.4	2.4	2.2	1.7	2.3	2.0	1.9

Source: (ONM)

I.4 Caractéristiques hydraulique

I.4.1 réseaux d'AEP:

Plusieurs équipements font partie de cette Z.E.T, tel que l'UNIVERSITE, l'hôtel EMRAUDE, le centre culturel commercial artisanal, le camping AMIRA, le terrain de football, l'entreprise SOTROUJ, l'école primaire, la station de reprise D'AEP, ainsi que les terrains agricoles, la plage, la forêt récréative et les constructions individuelles existantes,

Réseau d'AEP existant

- L'habitat collectif social, le lotissement de l'agence foncière, l'habitat individuel spontané coté Est sont alimentés à partir des réservoirs existants (2X500+1000m3) situés au lieu dit « ERRAKBA ».
- L'hôtel EMRAUDE est alimenté directement de la conduite de refoulement existante Ø 700mm.
- Le centre culturel commercial artisanal (C.C.C.A) en cours de construction sera alimenté par cette conduite (Ø90 PVC) en attendant la réalisation de la conduite principale projetée en PEHD Ø90 mm. (1)

I.4.2 Réseaux d'assainissement :

La ZET TASSOUST s'étend sur une bande d'environ 5000ml de long, composée de différents types de tissus urbains, tels que :

L'habitat individuel le lotissement de l'agence foncière, l'habitat collectif social, l'université, la coopérative immobilière et l'habitat individuel spontané.

ainsi qu'un centre de vacance, un centre culturel commercial artisanal (CCCA) et l'hôtel les Émeraudes, côté Nord de la RN43, limitée à l'Est par Oued DjenDjen et à l'Ouest par Oued Mencha (1)

I.5 Caractéristiques géologiques

Selon nos observations sur terrain, notre site d'étude est constitué essentiellement par :

- Au Nord, par des dunes actuelles : sables grossiers lâches ;
- Au Sud par des dunes anciennes : sables fins limoneux souvent consolidés ;
- A l'Est et à l'Ouest (Oued Djen Djen et Oued Mencha) par des alluvions récentes : sables, graviers, conglomérats et galets.

I.6 Situation topographique

L'analyse topographique de notre site présente un terrain ayant un relief généralement plat vers le Nord et qui devient légèrement incliné vers le Sud (pente supérieure à 05%), qui rend l'implantation des équipements et des réseaux facile.

I.7 Caractéristiques hydrographiques

Notre zone d'étude est drainée par deux oueds :

- Oued DjenDjen à l'Est.
- Oued Mencha à l'Ouest.

I.8 les risques

I.8.1 Liquéfaction:

Nous avons vu que le site d'étude est constitué de couches importantes de sables. Plus on avance vers la mer et plus le sable devient plus lâche. A saturation et en cas de séisme ou vibrations qui peuvent être dues au trafic aériennes pression interstitielle est créée entrainant la liquéfaction instantanée, partielle ou totale du milieu.

Afin d'éviter ce risque il est recommandé :

D'effectuer une étude de sol très approfondie (atteindre le substratum) ;

De réaliser soit des fondations profondes (pieux), soit des fondations superficielles mais après le renforcement ou traitement du sol.

I.8.2 Recul du littoral:

Le littoral est soumis à une dégradation progressive entrainant un recul de la ligne de côte.

Le long des côtes sableuses les érosions marines actuelles prennent toutes leurs ampleurs ainsi que l'extraction du sable entrainant un recul du littoral le long des secteurs particulièrement exposé (phénomène constaté sur levé 1989 et levé 1995).

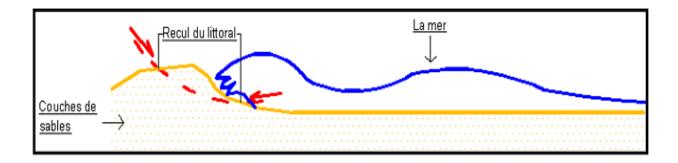


Figure N° I.2: recul du littoral

I.8.3 Inondation:

La pluie, l'un des facteurs de la provenance de l'eau, présente un seuil au-delà duquel l'inondation du terrain est inévitable ceci par la saturation rapide des sols qui sont semi-

CHAPITRE 1 : Présentation de la zone d'étude

perméables et la topographie du terrain qui présente une pente douce (pas de ruissellement) l'eau sera donc stagnée provoquant ainsi l'inondation.

Le débordement de l'oued DjenDjen est provoqué par une pluviométrie moyenne étalée sur plusieurs jours et par la topographie du terrain qui présente une pente douce provoquant ainsi l'inondation de la partie aval (coté Est), cela constitue une contrainte pour l'urbanisme, l'agriculture et l'économie.

Les apports en eau (quel que soit leurs origines) entrainent une baisse de la résistance du milieu. Donc il est conseillé d'éviter les travaux de terrassements et le creusement de fouilles durant les périodes de pluies ;

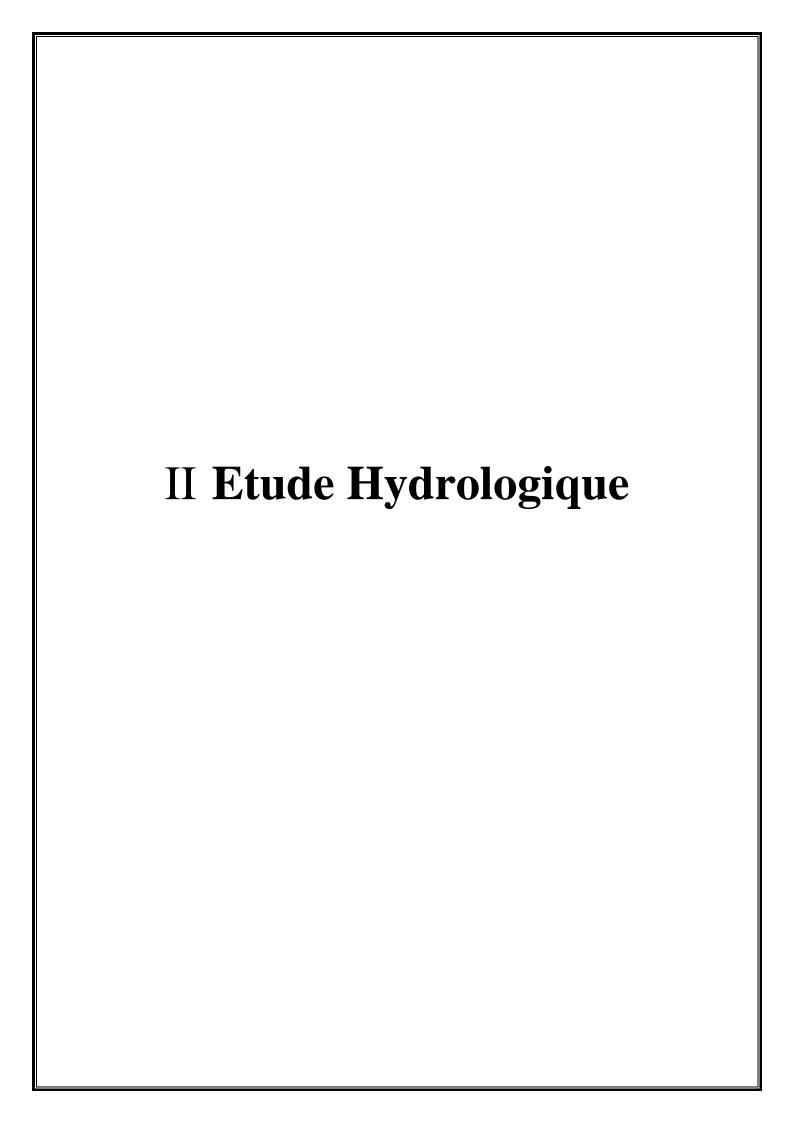
I.9 Sismicité

La zone d'étude est caractérisée par une sismicité moyenne à prendre en considération, surtout après les derniers séismes de Boumerdès, Alger et Kherrata, dans le calcul des bétons armés ;

Tout projet en perspective doit prendre en compte les risques naturels de cette région.

Conclusion

Dans cette partie nous avons présenté notre zone du point de vue climatique, géologique, topographique, hydrogéologique et hydraulique. Chose qui nous est nécessaire pour entamer notre étude.



Introduction

L'hydrologie est la science de la terre qui s'intéresse au cycle de l'eau, c'est-à-dire aux échanges entre l'atmosphère, la surface terrestre et son sous-sol. On parle d'hydrosphère pour désigner la partie de la planète dans laquelle l'eau se trouve. Les cycles hydrologiques sont donc présents dans l'hydrosphère.

Au titre des échanges entre l'atmosphère, et la surface terrestre, l'hydrologie s'intéresse aux précipitations (pluie et neige), à la transpiration des végétaux et à l'évaporation directe de la couche terrestre superficielle.

L'hydrologie de surface étudie le ruissellement, les phénomènes d'érosion, les écoulements des cours d'eau et les inondations.

L'hydrologie de subsurface ou hydrologie de la zone non-saturée étudie les processus d'infiltration, de flux d'eau et de transport de polluants au travers de la zone non saturée. Cette zone a une importance fondamentale car elle constitue l'interface entre les eaux de surfaces et de profondeur.

L'hydrologie souterraine ou hydrogéologie porte sur les ressources du sous-sol, leur captage, leur protection et leur renouvellement.

L'hydrologie urbaine constitue un « sous-cycle » de l'eau lié à l'activité humaine : production et distribution de l'eau potable, collecte et épuration des eaux usées et pluviales.

Dans cette partie, notre but est de choisir la loi adéquate qui nous permet de calculer l'intensité de durée et de période de retour donnée, dont on aura besoin pour l'estimation des débits.

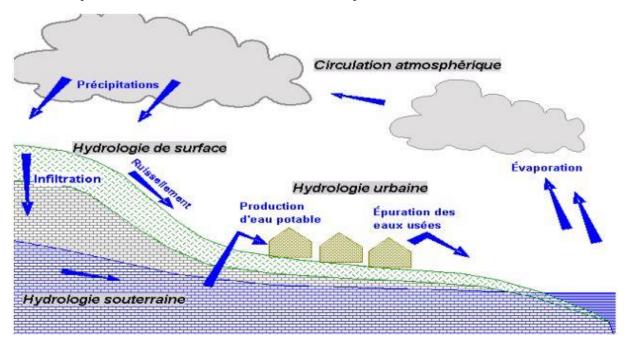


Figure N°II 1 Le cycle de l'eau

II.1 L'analyse des données pluviométriques

Dans le but de déterminer l'intensité moyenne des précipitations, on va se baser sur les données enregistrées au niveau de la station pluviométrique d'Achouat.

Tableau N°II.1-Coordonnées de la station pluviométrique d'Achouat :

Nom de la	Code de	Longitude	Latitude	Altitude	Années	N
station	la station	(km)	(km)	(m)	d'Observations	
Achouat	030303	786,3	394,0	4	1982-2014	33

La série pluviométrique de la station d'Achouat est donnée dans L'Annexe N°1

II.1.1 Caractéristiques empiriques :

 \triangleright La moyenne interannuelle des précipitations maximales journalières « $\overline{P_{max, 1}}$ »:

$$\overline{P_{\text{max, J}}} = \frac{\sum_{i=1}^{n} P_{\text{max, j}}}{N} = 72.19 \text{ mm}$$
 ... (II.1)

 \triangleright L'écart type « $\sigma_{P_{max, j}}$ »:

Pour N Supérieur à 30 ans, on a :

$$\sigma_{P_{\text{max, j}}} = \left[\sqrt{\frac{\sum_{i=1}^{n} (P_{\text{max, j}} - \overline{P_{\text{max, j}}})^{2}}{N}} \right] = 20.49 \text{ mm} \quad ... \quad (II.2)$$

➤ Le cœfficient de variation « C_V »:

$$C_V = \frac{\sigma_{P_{max, j}}}{\overline{P_{max, j}}} = 0.284$$
 ... (II.3)

II.1.2 Test d'Homogénéité

Avant de passer à l'ajustement de notre série il faut d'abord commencer par la vérification de l'homogénéité de cette dernière. Pour vérifier l'homogénéité de notre série pluviométrique on va passer par le **Test dela Médiane (Test de Mood).**

-Principe du Test de la Médiane :

- > On classe l'échantillon par ordre croissant.
- On détermine la Médiane Me.
- On remplace les valeurs de la série non classée par :
 - \circ Un signe (-) si : Xi < Me.
 - \circ Un signe (+) si : Xi > Me.
- > On calcule les valeurs de Ts et Ns tel que :

Ns : Nombre total de séries de + ou de - ;

Ts: Taille de la plus grande série de + ou de - ;

Ns
$$> \frac{1}{2} (n + 1 - u_{\alpha/2} \sqrt{n+1}) \dots$$
 (II.4)

Ts
$$<$$
3.3 (log $n + 1$) ... (II.5)

• On Calcule:

Chapitre 2 : étude hydrologique

La médiane : après avoir classé la série et puisque la série est impaire, la médiane est observée au rang (n+1)/2 c'est-à-dire au rang 17.

Donc : **Médiane** (**X50%**) = **68 mm**

Ns=15; Ts=5;

On a: Ns = 15>11.28 Et: Ts=5<8.31.

Les conditions du test de la médiane sont vérifiées, donc l'homogénéité est vérifiée. **(Voir l'Annexe N°2).**

II.2 Ajustement de la série pluviométrique

Le but de cette étude est de faire un ajustement de la série des précipitations maximales journalières par la loi choisie et de déterminer une intensité de pluie de durée et de période de retour donnée.

Les différentes étapes de l'étude :

- On classe la série des précipitations par ordre croissant.
- On détermine la fréquence expérimentale.
- On détermine les caractéristiques empiriques de la série de données.
- > On procède à l'ajustement graphique avec la loi choisie.
- > On calcule le quantile et son intervalle de confiance.
- Ce travail va être effectué manuellement, analytiquement et avec le logiciel « Hyfran».

II.3.1 Ajustement de la série pluviométrique à la loi de Gumbel (manuelle) :

La fonction de répartition de la loi de Gumbel est :

$$F(x) = e^{-e^U}$$

- F(x): Fréquence au dépassement de la valeur de x
- $U = \frac{x-a}{b}$ est la variable réduite de Gumbel
- a, b : Paramètres de Gumbel
- Classer les valeurs par ordre croissant en leur affectant un numéro d'ordre ;
- Calculer la fréquence expérimentale en utilisant la formule de Hazen :

$$F(x) = \frac{m - 0.5}{n}$$

- m: Numéro d'ordre;
- n : Taille de la série ;
- > Calculer la variable de Gumbel pour chaque valeur observée

$$U = -Ln[-Ln(F(x))];$$

 \triangleright Tracer la courbe passant par le nuage de point $P_{class\acute{e}} = f(U)$ (sur excel);

14

- > Tirer les paramètres a et b graphiquement ;
- \triangleright On obtient P = b.U + a

Tableau $N^{\circ}II$ 2 :calcule de Pj max

Pj max croissant (mm)	Rang	Frequence	U
42	1	0,0152	-1,4326
46,5	2	0,0455	-1,1285
49,4	3	0,0758	-0,9479
52,4	4	0,1061	-0,8081
52,5	5	0,1364	-0,6894
53,2	6	0,1667	-0,5832
54,6	7	0,1970	-0,4853
55,6	8	0,2273	-0,3931
58	9	0,2576	-0,3049
60	10	0,2879	-0,2193
60,1	11	0,3182	-0,1355
61	12	0,3485	-0,0527
61,5	13	0,3788	0,0297
62,7	14	0,4091	0,1123
64,2	15	0,4394	0,1956
67,9	16	0,4697	0,2802
68	17	0,5000	0,3665
68	18	0,5303	0,4552
68,7	19	0,5606	0,5469
69	20	0,5909	0,6423
71,3	21	0,6212	0,7422
72,3	22	0,6515	0,8476
78,2	23	0,6818	0,9597
80,5	24	0,7121	1,0803
85	25	0,7424	1,2112
87,5	26	0,7727	1,3555
88,7	27	0,8030	1,5170
90,8	28	0,8333	1,7020
99,5	29	0,8636	1,9200
105,1	30	0,8939	2,1882
108,6	31	0,9242	2,5411
108,6	32	0,9545	3,0679
131	33	0,9848	4,1820

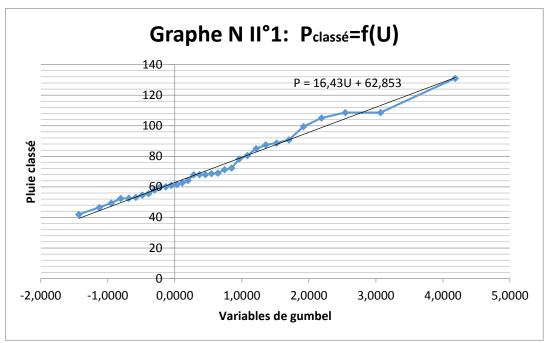


Figure N°II 2 :presentation graphique de P

- > D'où les paramètres a et b sont :
- a = 62.853 mm
- b = 16.43
- \triangleright Donc : P = 16.43. U + 62.853
- \triangleright Pour T = 10 ans
- On a : F = 0.1
- Puis : (1 F) = 0.9 (non dépassement)
- Donc: U = -Ln[-Ln(0.9)] = 2.25
- > Finalement:

$$P_{Max,10ans} = 16.43(2,25) + 62.853 = 99.82 \, mm$$

II.3.2 Ajustement de la série pluviométrique à la loi de Galton (analytiquement) : Procédé d'ajustement :

- Classement des valeurs par ordre décroissant ;
- ightharpoonup Transformer les $P_{i max}$ en $Log_{10}(P_{i max})$;
- \triangleright Calcul des caractéristiques empiriques de la série transformée en $\overline{Log_{10}(P_{l\,max})}$ et $\sigma_{Log\,x}$;
- Calcule analytique de :

$$P_{max,10ans} = 10^{\overline{Log_{10}} + U_{10ans} * \sigma_{Log} x}$$

- U_{P%} =1.28: Variable réduite de GAUSS pour une fréquence donnée 10ans ;

Calcul des paramètres d'ajustement par la loi de Galton :

$$- \overline{Log_{10}(P_{J max})} = \frac{\sum Log P_i}{n} = \frac{69.1}{40} = 1.842$$

$$\sigma_{Log\ x} = \sqrt{\frac{\sum_{i=1}^{n} (\log P_{\max, j} - \overline{\log P_{\max, j}})^{2}}{n}} = 0.116$$

Finalement:

$$P_{max,10ans} = 10^{1,842+1,28*0,116} = 97.83 \ mm$$

II.3.3 Ajustement de la série pluviométrique avec le logiciel « Hyfran » :

Tableau N°II.3-Caractéristiques empiriques de la série pluviométriquePj max :

Caractéristiques de la série	Valeurs
Nombre D'années	33
Minimum	42
Maximum	131
Moyenne	72.2
Ecart-type	20.49
Médiane	68
Coefficient de Variation (Cv)	0.28
Coefficient d'asymétrie (Cs)	1.02
Coefficient d'aplatissement (Ck)	3.38
Exposant climatique	0.42

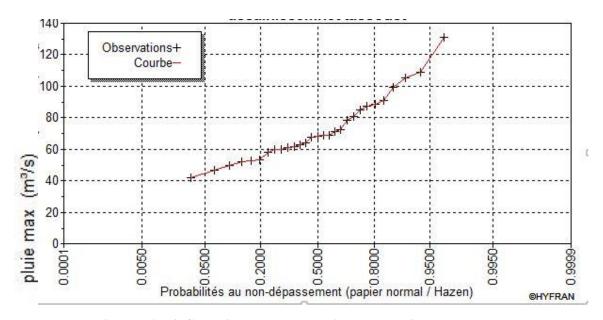


Figure N°II 3:Graphique des observations sur papier normal

II.3.3.1 Ajustement de la série pluviométrique par la loi de Gumbel :

Les résultats trouvés pour l'ajustement par la loi de Gumbel sont représentés dans le tableau suivant :

Tableau N°II 4 -Résultat d'ajustement par la loi de Gumbel

Période				
de retour	Probabilité			Intervalle de confiance
(ans)	(q)	Pmax,j (mm)	Ecart-Type	95%
100.0	0.9900	136.99	15.039	107.51 - 166.47
50.0	0.9800	125.75	12.910	100.45 - 151.06
20.0	0.9500	110.76	10.108	90.944 - 130.58
10.0	0.9000	99.176	8.0015	83.490 - 114.86
5.0	0.8000	87.100	5.9241	75.487 - 98.714
3.0	0.6667	77.490	4.4696	68.728 - 86.252
2.0	0.5000	68.861	3.5178	61.965 - 75.757

Les résultats de l'adéquation sont illustrés dans le tableau suivant :

Tableau N°II.5 -Résultat du test d'adéquation (X2)

X^2	p-value	Degré de liberté	Nombre de classe	X ² Théo
4.55	0.3365	4	7	9.49

L'ajustement de la série pluviométrique par la loi de Gumbel est montré dans le graphe suivant

assainissemnet tassoust
Gumbel (Méthode des moments)

Observations+
ModèleInt. Conf. 95%
Int. Conf. 95%
Int. Conf. 95%
Int. Conf. 95%
Probabilités au non-dépassement (papier normal / Hazen)

Probabilités au non-dépassement (papier normal / Hazen)

Figure N°II.4-Ajustement selon la loi de Gumbel

II.3.3.2 Ajustement de la série pluviométrique par la loi de Galton (la loi log-normale) :

La loi de Galton est donnée par la fonction de répartition de la forme :

$$F'(u) = \frac{1}{\sqrt{2\pi}} \int_{+u}^{\infty} e^{-\frac{1}{2}u^2} du \dots$$

Avec
$$u = \frac{X - \bar{X}}{\sigma}$$

L'équation de la droite de Galton qui ajuste les valeurs expérimentales est :

$$Log (xp\%) = \sqrt{\log x} + \sqrt{\log u_{p\%}}$$

Les résultats trouvés pour l'ajustement par la loi de Galton sont représentés dans le tableau suivant:

Tableau N°II 6 -Résultat d'ajustement par la loi de Galton :

Période de				
retour	Probabilité	Pmax,j	Ecart-	intervalle de
(ans)	(q)	(mm)	Type	confiance 95%
				105.67 -
100.0	0.9900	130.82	12.830	155.97
				100.13 -
50.0	0.9800	121.51	10.905	142.89
				92.157 -
20.0	0.9500	108.77	8.4768	125.39
				85.358 -
10.0	0.9000	98.578	6.7437	111.80
				77.415 -
5.0	0.8000	87.499	5.1437	97.582
				70.201 -
3.0	0.6667	78.279	4.1207	86.357
				62.801 -
2.0	0.5000	69.669	3.5034	76.537

Les résultats de l'adéquation sont illustrés dans le tableau suivant :

Tableau N°II 7-Résultat du test d'adéquation (X2)

X^2	p-value	Degré de liberté	Nombre de classe	X ² Théo
3.10	0.5407	4	7	9.49

L'ajustement de la série pluviométrique par la loi de Galton est montré dans le graphe suivant :

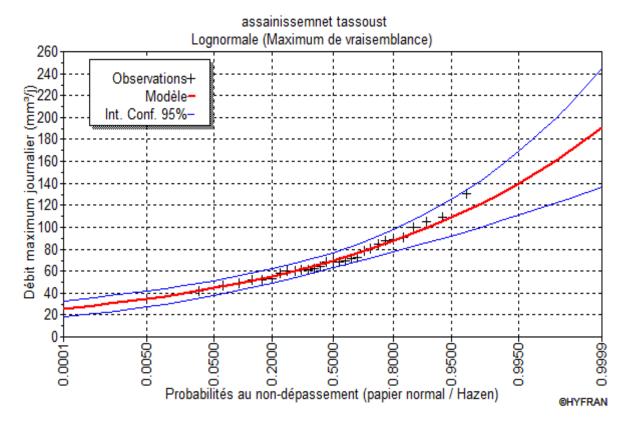


Figure N°II 4 -Ajustement selon la loi de Galton

II.3.3.3 Comparaison entre les deux lois d'ajustement :

La comparaison entre les deux lois d'ajustement va être faite en se basant sur le logiciel « Hyfran » et cela en traçant sur un même graphe les deux lois d'ajustement Gumbel et Galton Le graphique obtenu en faisant la comparaison est illustré dans la figure qui suit :

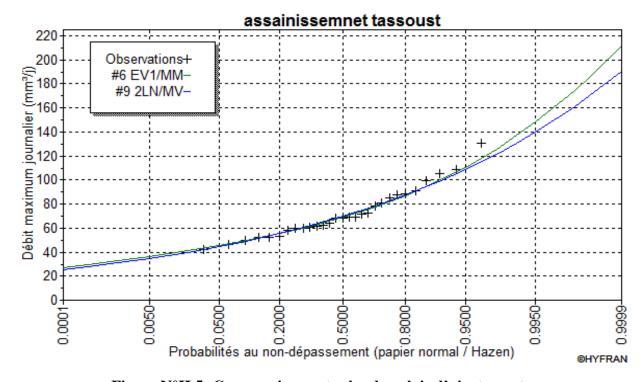


Figure N°II 5 -Comparaison entre les deux lois d'ajustement

II.3.3.4 Résultat de la comparaison :

Après la comparaison entre les deux méthodes on remarque que notre série pluviométrique s'ajuste suivant les deux lois Gumbel et Galton, mais en comparant les deux graphiques on voit bien que la série s'ajuste mieux à la loi de Gumbel, et sachant que c'est la loi avec le moins de paramètre (deux paramètre), on va donc opter pour celle loi.

II.3 Calcul de l'intensité de pluie de durée de 15 minutes et de période de retour de 10 ans par la formule de Montanari:

$$I_{\Delta t,p\%} = I_{24,p\%}(\frac{t}{24})^{\text{b-1}}...$$
 (II.7)

Avec:

IΔt (15min), p% : intensité moyenne de précipitation pour une averse de fréquence (p%);

I 24, (p%) : intensité moyenne de précipitation pour une journée de fréquence (p%) donnée ; Δt : durée de l'averse en heure, t=0.25h=15min pour une période de retour de 10 ans ;

b: exposant climatique de la région (b=0.42), il est donnée par l'A.N.R.H d'Alger;

Afin d'estimer la valeur de l'intensité, nous admettons une période de retour de 10 ans pour l'averse et une durée de 15 minutes. On obtient donc :

$$I_{(15min),p\%} = I_{24,10\%} (\frac{t}{24})^{\text{b-1}}$$

$$I_{(15min),p\%} = \frac{P_{24,10\%}}{24} (\frac{t}{24})^{\text{b-1}}$$

Application numérique:

$$I_{(15min),p\%} = \frac{99.176}{24} (\frac{0.25}{24})^{0.42-1}$$

$$I_{(15min),p\%} = 58.33 \ mm/h$$

$$I_{(15min),p\%} = 162.04 \ l/s/ha$$

Conclusion

L'étude hydrologique nous a permis de déterminer l'intensité moyenne maximale des précipitations et cela en faisant l'ajustement de notre série pluviométrique avec la loi de Gumbel et la loi de Galton.

Les résultats obtenus par l'ajustement sont très rapprochés pour les deux lois mais on a opté pour la loi de Gumbel car c'est la loi avec le moins de paramètres.

On a trouvé les résultats suivants pour l'intensité :

$$I_{(15min),p\%} = 58.33 \ mm/h$$

D'où le débit spécifique est :

$$I_{(15min),p\%} = 162.04 \ l/s/ha$$

III CALCUL DES ELEMENTS DE BASE ET ESTIMATION DES DEBITS

III.1 CALCUL DE BASE

Introduction:

Le réseau d'assainissement, quel que soit sa nature, projeté au niveau d'une zone rurale, urbaine, industrielle, permet d'évacuer :

- Les eaux pluviales en quantité importante, qui englobent toutes les eaux de ruissellement.
- Les eaux usées (eaux vannes, ménagère....) provenant des habitations, appelées également eaux d'origine domestique.
- Les eaux usées provenant des industries et des services publiques.
- Dans certains cas eaux parasites claires ou de drainage.

Dans ce contexte, le dimensionnement d'un réseau d'assainissement est tributaire d'une étude préliminaire qui consiste à la détermination des éléments de base afin de procéder à un dimensionnement adéquat du réseau d'évacuation choisi. Cette étude vise à estimer :

- Le nombre d'habitants nécessaire à l'évaluation des débits d'eaux usées domestiques et à l'estimation du régime de rejet.
- Le nombre de sous bassins adoptés qui est fonction de la structure de l'agglomération, utile pour l'estimation du débit d'eaux pluviales.
- Le coefficient de ruissellement correspondant à chaque sous bassin qui représente le paramètre fondamental pour l'estimation du débit pluvial.

L'analyse de cette étude préliminaire, le plan de masse, et la structure de l'agglomération nous facilite non seulement le choix du système d'évacuation mais également le schéma de collecte et d'évacuation des eaux usées et ceci en tenant compte de l'endroit du point de rejet.

III.1.1 Situation démographique :

D'après le dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) effectué en **2008** la population de la ZET s'élève à <u>598</u> habitants.

L'APC de Amir Abdelkader estime un taux d'accroissement de population de 1.94 % en tenant compte l'amélioration du niveau de vie de la population.

La population pour l'horizon 2047 est estimée en utilisant la formule des intérêts composés.

$P_t=P_0 (1+T)^n ... (III.1)$

- Pt : la population à l'horizon (hab).
- P0: la population du recensement 2008 (hab).
- T: taux d'accroissement (avec T=1.94 celui de la commune de Amir abdelkader)
- n : écart des années entre l'horizon de calcul et l'année de référence

Le résultat de la répartition de la population à moyen et long termes sont représentés dans le tableau suivant, avec un horizon de calcul de 30 ans à partir de l'année 2017.

Tableau N°III.1-Répartition de la population par bassins à différents horizons de calcul

Indice des sous bassins	Surface (ha)	Population (2008)	Population (2017)	Population Horizon
1	17.14	/	/	/
2	16.39	/	/	/
3	16.92	/	/	/
4	7.3	/	/	/
5	5.57	/	/	/
6	23.85	/	/	/
7	39.04	<u>598</u>	711	1266

III.1.2 Découpage de l'aire d'étude urbanisée en surfaces élémentaires :

Le bassin versant est un secteur géographique qui est limité par les lignes de crête ou par les lignes de partage des eaux dans le cas général. Plusieurs paramètres entrent en jeu quant à la détermination des surfaces élémentaires. La considération de ces paramètres rend assez délicate l'estimation du coefficient de ruissellement vu la nature très différente des sols qui est difficile à limiter, en plus de la détermination des pentes propre à chaque surface élémentaire. Pratiquement ces paramètres représentent :

- La nature des sols
- La densité des habitants
- Les courbes de niveaux
- Les routes et voiries existantes
- Les pentes et les contre pentes
- Les limites naturelles (oueds, talwegs....)

Plusieurs méthodes permettent d'estimer le coefficient pondéré d'une surface à drainer ce qui met l'ingénieur projeteur dans un embarras de choix. Pour notre cas, l'analyse du plan de masse de ces deux lotissements révèle une bonne structuration des habitats avec un pourcentage d'occupation plus élevé : ce qui nous donne une idée sur le pourcentage d'imperméabilisation, néanmoins les courbes de niveau montrent une faible pente du terrain dans tous les sens au sein même d'une surface élémentaire délimitée. Cette pente s'accentue légèrement en direction de la mer.

Après examen du plan de la ZET, nous avons opté pour un découpage de la zone à étudier suivant la nature du sol et les pentes. Nous avons conclu sept (07) surfaces à drainer.

III.1.3 Systèmes d'Evacuation:

L'évacuation des eaux usées domestiques, industrielles, pluviales, peut se faire au moyen de deux systèmes principaux :

- Le système unitaire.
- Le système séparatif.
- Le système pseudo-séparatif.

Afin de choisir le système d'évacuation le plus adéquat pour notre zone d'étude, il nous est utile de présenter brièvement les différents systèmes d'évacuation couramment rencontrés en pratique.

III.1.4.1 Système unitaire

L'ensemble des eaux pluviales et des eaux usées est collecté par un réseau unique. Les grands mérites de ce système sont la simplicité, le faible encombrement ainsi que l'économie à la conception et l'entretien

III.1.4.1.1Avantage:

- C'est un système économique puisqu'il nécessite des infrastructures moindres par rapport aux autres réseaux.

III.1.4.1.2 Inconvénients:

- Il oblige à dimensionner la station d'épuration en fonction des eaux de pluie qui requiert des infrastructures importantes, Ce désavantage peut être en partie réduit grâce aux déversoirs d'orage.

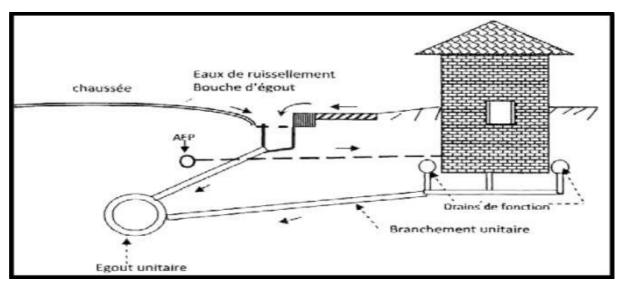


Figure N III.1 : Système unitaire

III.1.4.2 Système séparatif

Deux réseaux différents conduisent les eaux usées à la station d'épuration et les eaux pluviales à un point de rejet dans le milieu naturel. Ce système est a priori favorable au fonctionnement des stations d'épuration, mais en pratique, il nécessite un contrôle rigoureux des branchements et des pénétrations d'eaux parasites.

III.1.4.2.1 Avantage:

- Le dimensionnement de la station d'épuration est fait selon le débit de point d'eau usée seulement, il en résulte donc une économie.
- La station d'épuration fonctionne avec un bon rendement.

III.1.4.2.2Inconvénient :

- Le doublement du réseau implique une augmentation du coût.

- Les faux branchements.

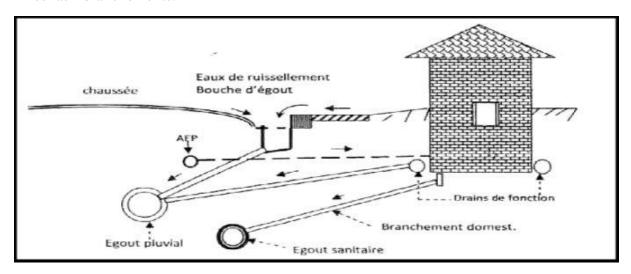


Figure N III.2 : système séparatif

III.1.4.3 Système pseudo-séparatif

Ce système est conçu de telle façon à recevoir les eaux usées et une fraction des eaux de ruissellement. L'autre fraction des eaux de ruissellement sera transitée par les caniveaux et quelques tronçons d'ouvrages pluviaux. Il repose sur une collecte en commun des eaux des toitures et d'espaces privés, avec celles des eaux usées.

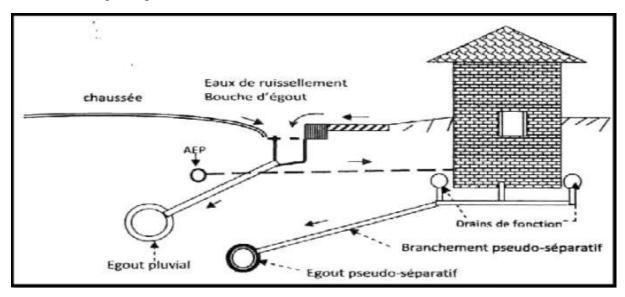


Figure N III.3 : Système pseudo-séparatif

III.1.4.4 Choix du système d'assainissement

Pour choisir le système d'assainissement il faut tenir compte de :

- L'aspect économique en faisant une comparaison entre plusieurs variantes.
- La topographie du terrain naturel.
- Les conditions de rejet.

- La largeur des chaussées.
- L'urbanisation de l'agglomération et son encombrement

Remarque:

Pour notre projet, le réseau adopté est le réseau séparatif dans la partie amont à cause de l'existence des plusieurs points de rejets des eaux pluviaux .et le réseau unitaire dans la partie aval.

III.1.5 Schémas d'évacuation

Les réseaux d'assainissement fonctionnent essentiellement en écoulement gravitaire. Ils sont donc fortement tributaires du relief si l'on ne veut pas aboutir à des tranchées trop profondes. En fonction du système d'assainissement et de la topographie, nous distinguons divers schémas (2)

III.1.5.1 Schéma perpendiculaire

Pour ce type de schéma, l'écoulement se fait directement dans le cours d'eau. Et l'épuration est difficile car il ne permet pas la concentration des eaux vers un point unique d'épuration et rend celle-ci difficile.

Il est seulement utilisable dans le cas des réseaux d'eaux pluviales dans les systèmes séparatifs, avec un rejet dans un cours d'eau. Il permet par contre un tracé très économique, ne nécessitant pas de grosses sections.(2)

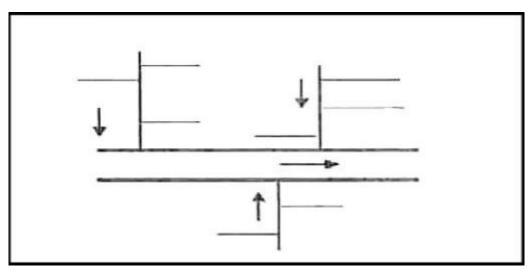


Figure N III.4 -Schéma perpendiculaire

III.1.5.2 Schéma par déplacement latéral :

On adopte ce type de schéma dans le cas où une épuration des eaux usées est nécessaire. Toutes les eaux sont acheminées vers un seul point dans la mesure du possible(2)

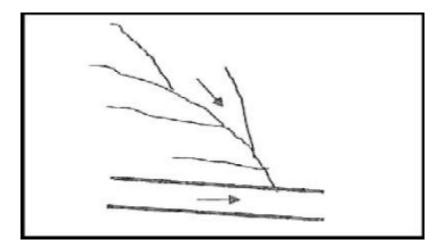


Figure N III.5 -Schéma latéral

III.1.5.3 Schéma à collecteur transversal ou oblique

Ce schéma est tracé pour augmenter la pente du collecteur quand celle de la rivière n'est pas suffisante afin de profiter de la pente du terrain vers la rivière (2)

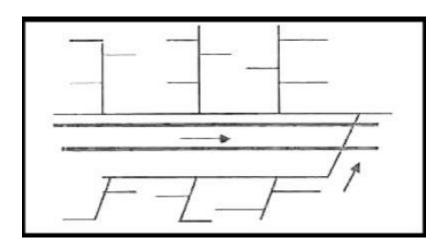


Figure N III.6 -Schéma oblique

III.1.5.4 Schéma par zones étagées

C'est un réseau de collecteurs à déplacement avec des collecteurs secondaires longitudinaux. Le réseau (2) est utilisé pour ne pas trop chargé le réseau (1).

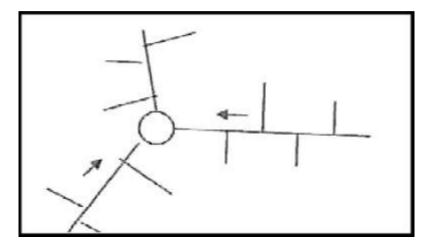


Figure N III.7 -Schéma par zones étagées

III.1.5.5 Schéma radial

Ce schéma est utilisé dans les terrains plats, pour collecter tous les effluents en un point, par la suite un relevage est nécessaire pour le transit vers le cours d'eau récepteur (2)

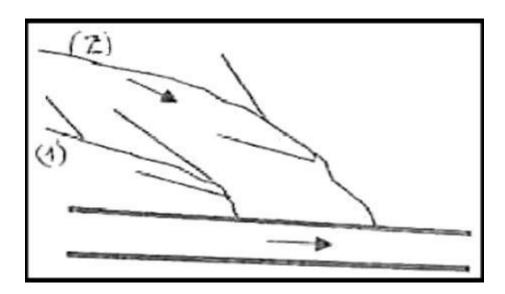


Figure N III.8 -Schéma radial

III.1.6 Choix du schéma d'évacuation

Pour le choix d'un schéma d'évacuation il faut tenir compte de :

- La topographie du terrain.
- La répartition géographique des habitants.
- L'implantation de canalisations.
- L'emplacement de la STEP.
- Les inondations des rejets.

Remarque:

Pour notre projet, le schéma adopté est schéma latéral.

III.1.7 Choix du coefficient de ruissellement

Le coefficient de ruissellement est défini comme le rapport du volume d'eau qui ruisselle au volume d'eau tombée sur le bassin considéré. La détermination de ce coefficient est primordiale pour l'évaluation des débits de pointe pluviaux qui sont pris en compte lors du dimensionnement du réseau.

Ce coefficient peut faire varier le débit d'eau pluviale du simple au double, c'est pour cela que lors du découpage des sous bassins il est nécessaire que ces derniers soient aussi homogènes que possible, pour minimiser les erreurs commises sur l'évaluation de ce coefficient.

Le coefficient de ruissellement est compris entre 0.05 et 1, et dépend des facteurs suivants :

- Le mode d'occupation du sol.
- L'inclinaison ou la topographie du terrain.
- La densité de la population.
- La nature du sol.
- La durée de pluie.

III.1.7.1 Le coefficient de ruissellement pondéré dans le temps

$$Crp = \frac{0.98t}{4.53 + t}p + \frac{0.78t}{31.17 + t}(1 - p)$$

Tel que:

- t : temps écoulé à partir du commencement des précipitations.
- P : pourcentage des surfaces imperméables (≤ 1).
- Crp : coefficient de ruissellement pondéré.

III.1.7.2 Coefficient de ruissellement en fonction de la catégorie d'urbanisation

L'accroissement de la population implique une augmentation dans le coefficient de ruissellement, car en effet avec l'augmentation de la population on aura aussi une augmentation de la surface couverte par rapport à la surface perméable, ce qui donne un coefficient de ruissellement important.

Tableau N° III -2 - Coefficients de ruissellement en fonction de la catégorie d'urbanisation

Catégorie d'urbanisation	Cr
Habitations très denses	0.90
Habitations denses	0.60 - 0.70
Habitations moins denses	0.40 - 0.50
Quartiers résidentiels	0.20 - 0.30
Jardin– prairie	0.05 - 0.20

Source : SALAH.B ; Assainissement des eaux usées et pluviales des agglomérations

III.1.7.3 Coefficient de ruissellement en fonction des surfaces à drainer

Les valeurs du coefficient de ruissellement de ces surfaces sont estimées d'une façon approchée, vu l'hétérogénéité de ces surfaces.

Tableau N° III -3 - Coefficients de ruissellement en fonction des surfaces à drainer

Nature de la surface	Valeurs du coefficient Cr
Toits en métal, tuile, ardoise	0.90
Chaussée avec peu de joints	0.85 - 0.90
Pavés en pierres naturelles, briques avec joints cimentés	0.75 - 0.85
Pavage en blocage	0.40 - 0.50
Surfaces goudronnées	0.25 - 0.60
Chemin en gravier	0.25 - 0.30
Gare, terrain de sport	0.10 - 0.30
Parcs, jardins, gazons	0.05 - 0.25
Forêts	0.01 - 0.20

Source : SALAH.B ; Assainissement des eaux usées et pluviales des agglomérations

III.1.7.4 Coefficient de ruissellement en fonction de la densité de la population

La densité de population influe énormément sur le coefficient de ruissellement, étant donné que les surfaces habitables sont revêtues (toitures ou surfaces goudronnées.)

Il a été constaté que plus la densité de population est importante plus le coefficient de ruissellement augmente.

Le tableau suivant montre quelques valeurs de ce coefficient :

Tableau N° III -4- Coefficients de ruissellement en fonction de la densité de population

Densité de population par hectare	Coefficients de ruissellement
20	0.23
30 – 80	0.20 - 0.27
60 – 150	0.25 - 0.34
150 – 200	0.30 - 0.45
200 – 300	0.60 - 0.62
300 – 400	0.60 - 0.80
400 – 600	0.70 – 0.90

Source : SALAH.B ; Assainissement des eaux usées et pluviales des agglomérations

Remarque : Pour notre projet, le coefficient de ruissellement va être estimé en fonction de la nature du sol

Tableau N° III -5 - Coefficient de ruissellement pondéré pour chaque sous bassins urbains

N° du S B	Surface Ai (ha)	occupation de sol	Surfaces élémentaires Ai (ha)	Cri	Cr de SB
		lot : 1Administration de la ZET	0,4	0,6	
1	17 14	lot2 : Résidence touristique	3,5	0,52	0.46
1	17,14	lot3 : Résidences touristiques	2,92	0,55	0,46
		lot4 : Centre de repos familial	4,37	0,3	
		Parking+ surfaces godronnées	5,95	0,5	
		lot5 : Centre commercial	1,2	0,51	
		lot6 : Hôtel	2,09	0,49	
		lot7 : Résidences touristiques	2,81	0,53	
2	16,39	lot8 : Parc d'attraction	1,76	0,52	0,50
		Hôtel	2,82	0,5	
		C, C, C, A	1,68	0,48	
		surfaces godronnées	4,03	0,5	
		surfaces godronnées	2,61	0,5	
		lot9 : Hôtel 0,5	0,57	0,6	
		lot10 : Village de vacances	3,29	0,51	
3	16,92	lot11 : Villages de vacances	3,01	0,48	0,45
		lot12 : Villages de vacances	3,05	0,49	
		lot13 : parking+ Forêt récréative	4,39	0,3	
4	7,3	chemin piéton	7,3	/	/
5	5,57	chemin piéton	5,57	/	/
		lot14 : Résidence touristique	3,83	0,52	
4	22.95	lot15 · Forêt récréative 6.23	6,23	0,3	0.40
4	23,85	surfaces godronnées	6,07	0,5	0,40
		parking+jardin	7,72	0,35	
		lot16 : Ferme agricole(Auberge)	7,31	0,3	
_	20.04	lot17 : Auberge	8,68	0,3	0.40
5	39,04	habitat1	7,63	0,5	0,40
		habitat2	10,6	0,5	
		habitat3	4,82	0,5	

Cor	clusion			
Dans cette partie, nous avons estimé le nombre d'habitants à l'horizon de calcul (2047) ains que les coefficients de ruissellement dans nos sous-bassins. Ces derniers nous seront utile lors du calcul des débits d'eau usées et pluviales.				

III.2 Estimation des débits à évacuer

Introduction

Toute étude d'un réseau d'assainissement nécessite à l'étape initiale, la détermination des débits d'eaux pluviales ou d'eaux usées à prendre en compte. Le problème de l'évaluation des débits pluviaux dans les bassins versants a fait depuis longtemps l'objet de nombreuses études théoriques et en ce qui concerne les usages des ingénieurs en hydrologie urbaine, on peut citer la méthode rationnelle et la méthode superficielle de Caquot.

III.2.1 Evaluation des débits d'eaux usées

III.2.1.1 Nature des eaux usées

La nature des matières polluantes contenues dans un effluent dépend de l'origine de ces eaux usées. On distingue :

III.2.1.1.1 Les eaux usées d'origine domestique :

Elles sont constituées des eaux vannes provenant des toilettes et des eaux ménagères issues des cuisines, des bains et de la lessive. Les eaux vannes véhiculent les matières fécales et l'urine. Les eaux des cuisines sont riches en corps gras et détergents. Les eaux usées domestiques sont jugées dangereuses en raison de leur forte teneur en germes et de leurs propriétés infectieuses. Elles sont essentiellement porteuses de pollution organique.

III.2.1.1.2 Les eaux industrielles :

Les caractéristiques de ces eaux varient d'une industrie à une autre. En plus de matières organiques, azotées ou phosphorées, elles peuvent également contenir des produits toxiques, des solvants, des métaux lourds, des micropolluants organiques et des hydrocarbures. Certaines des eaux usées industrielles doivent faire l'objet d'un prétraitement de la part des industriels avant d'être rejetées dans les réseaux de collecte.

III.2.1.1.3 Les eaux des services publiques :

Les eaux usées du service public proviennent essentiellement du lavage des espaces publics et pour éteindre les incendies. Elles sont recueillies par les ouvrages de collecte des eaux pluviales, et ne sont mêlées aux eaux usées que dans le cas d'un système unitaire. Les autres besoin publiques seront pris en compte avec les besoins domestiques.

III.2.1.1.4 Les eaux usées parasites :

Ce sont des eaux qui transitent dans un réseau d'assainissement non conçu pour la recevoir. Ce terme est utilisé pour désigner une eau claire généralement très peu polluée introduite dans un système d'assainissement unitaire ou séparatif (Eaux claires parasites ou ECP), on parle alors d'intrusion d'eau claires parasites. Le débit de ces eaux est compris entre 0,05 et 0,15 l/s/ha.

III.2.1.2 Evaluation de la quantité d'eau usée à évacuer

L'évaluation de la quantité d'eau usée à évacuer se fera à partir de la consommation d'eau potable par habitant, ainsi que les rejets des différents services publics. Plus notre zone d'étude est urbanisée et plus la quantité d'eau rejetée est élevée. L'eau utilisée par le

consommateur n'est pas rejetée dans le réseau en totalité, il est admis que l'eau évacuée n'est que les 70% à 80% de l'eau consommée, c'est ce qu'on appelle le coefficient de rejet.

III.2.1.2.1 Estimation des débits moyens journaliers des eaux usées

Le débit moyen journalier est donné par l'expression suivante :

$$Qm = \frac{\text{dotation} * \text{Nbre population} * \text{Kr}}{86400}$$

- Q m. j : débit moyen rejeté quotidiennement en (1/s) ;
- Kr : coefficient de rejet pris égal à 80% de la quantité d'eau potable consommée ;
- D : dotation journalière prise égale à 150 l/j hab;
- N : nombre d'habitants à l'horizon étudié (hab).

Les débits moyens journaliers des eaux usées des équipements sont prises égaux à:

$$Qm.j = \frac{dotaion \ de \ l'equipement * Nbre \ d'unit\'e * Kr}{86400}$$

III.2.1.2.2 Evaluation des débits de pointe :

Dans le but d'estimer les débits de pointe, on doit calculer le facteur de pointe qui varie en fonction du débit moyen journalier, ce facteur est calculé par la relation suivante :

$$Kp = 1.5 + \frac{2.5}{\sqrt{Qmoy.j}}$$
 si Qmj≥2.81 l/s
Kp=3 si Qmj<2.81 l/s

Tel que:

Qmoy,j: débit moyen journalier;

Kp: Coefficient de point;

Le débit de point est calculé par la formule suivante :

$$\mathbf{Q}$$
 pte = \mathbf{K}_{p} . \mathbf{Q}_{moyj}

Les débits des équipements et les débits de pointe d'eau usée sont représentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau -Evaluation des débits des eaux usées des équipements

No du sous bassin	Equipement	Unité de mesure	Nbre d'unité	Dotation L/j/unité	Q usé m3/j	Q équipement m3/j
	lot:1Administration de la				U	3
	ZET	Employées	62	30	1,86	_
	lot2:Résidence touristique	Lits	208	300	62,4	
1	lot3:Résidences					117,06
	touristiques	Lits	176	300	52,8	_
	lot4:Centre de repos familial	/	/	/	/	
	lot5:Centre commercial	m2	12000	5	60	475,7
	lot6:Hôtel	Lits	300	300	90	
	lot7:Résidences	Lites	200	200	70	1
2	touristiques	Lits	201	300	60,3	
	lot8:Parc d'attraction	m2	17600	4	70,4	
	Hôtel	Lits	250	300	75	
	C,C,C,A	Personnes	2400	50	120	1
	lot10:Village de vacances	Lits	584	300	175,2	407,4
3	lot11:Villages de vacances	Lits	394	300	118,2	
	lot12:Villages de vacances	Lits	380	300	114	
	(6) CAFETERRIAS	Places	150	20	3	
	(4) RESTAURANTS	Places	100	20	2	
4	(2)poste de protection civil					37
	+ gendarmerie	Employées	40	50	2	
	(4) W C public + douches	Personnes	600	50	30	
	(5) CAFETERRIAS	Places	125	20	2,5	
	(3) RESTAURANTS	Places	75	20	1,5	
5	(1)poste de protection civil					35
	+ gendarmerie	Employées	20	50	1	_
	(4) W C public + douches	Personnes	600	50	30	
6	lot14:Résidence touristique	Lits	384	300	115,2	115.2
	lot16:Ferme	Lits	40	50	2	4
7	agricole(Auberge) lot17:Auberge	Lits	40	50	2	-
/	ioti /.Aubeige	Lits	40			

Tableau N°II.11-Evaluation des débits de pointe de chaque bassin urbain

N° Du B.U	nombre d'habitat	dotation	Qmoy,j (l/j)	Qmoy,j (l/s)	Kp	Q pte (l/s)	Q équipements (l/s)	totale (l/s)
1	/	150	/	/	/	/	1,35	1,35
2	/	150	/	/	/	/	5,51	5,51
3	/	150	/	/	/	/	4,72	4,72
4	/	150	/	/	/	/	0,43	0,43
5	/	150	/	/	/	/	0,41	0,41
6	/	150	/	/	/	/	1,33	1,33
7	1266	150	152400	1,76	3	5,28	0,05	5,33

III.2.1.3 Evaluation des débits d'eaux pluviales

Les eaux pluviales sont les eaux de ruissellement de surface issues des précipitations. Elles s'écoulent sur le sol pour éventuellement rejoindre des cours d'eau. L'estimation des eaux pluviales repose sur le découpage de l'aire de l'agglomération en sous bassins, suivant des critères bien précis comme la nature du sol et les limites naturelles, ensuite on estime un coefficient de ruissellement pondéré correspondant à chaque sous bassin. La quantification de ces eaux se fait suivant différentes méthodes, parmi ces méthodes on cite la méthode superficielle et la méthode rationnelle.

III.2.1.3.1 La méthode Rationnelle

La méthode rationnelle est une méthode qui permet de déterminer à l'aide d'une formulation simple les débits de pointe à l'exutoire d'un bassin versant, elle consiste à estimer le débit à partir d'un découpage du bassin versant en secteurs limités par les lignes isochrones, Elle consiste à estimer les débits pluviaux suite à une averse d'intensité moyenne « i » supposée constante durant la chute de pluie sur des surfaces d'influence de superficie « A », caractérisée par un coefficient de ruissellement « Cr ». La méthode rationnelle s'exprime par la formule suivante :

$$Q = \alpha . Cr. i. A (1/s)$$

Avec:

- Q : débit d'eau de ruissellement (1 / s).
- A : surface du bassin (ha).
- Cr : coefficient de ruissellement.
- i : intensité de précipitation (1 / s / ha).
- α : Coefficient correcteur de l'intensité tenant compte de la distribution de la pluie dans l'espace, dont sa détermination est en fonction de la forme du sous bassin.

Hypothèses de la méthode rationnelle

Les hypothèses de de la méthode rationnelle sont les suivantes :

- L'intensité de l'averse en mm/h est uniforme sur l'ensemble du bassin drainé, dans le temps et dans l'espace ;
- L'intervalle de la récurrence du débit de pointe Qp est le même que celui de l'averse d'intensité uniforme i ;
- Le coefficient de ruissellement est constant d'une averse à l'autre.

Validité de la méthode rationnelle

- Elle est applicable pour des surfaces limitées (inférieures à 10ha).
- Elle est applicable seulement pour les zones dont le temps de concentration est inférieur à 30 minutes.
- Elle n'est pas applicable pour des zones étendues car les calculs deviennent difficiles.

III.2.1.3.2 La méthode Superficielle

C'est une méthode proposée par A. Caquot en 1941, qui est une variante de la méthode rationnelle. Dans sa forme originale, elle repose sur une expression mathématique globale et surtout qui présente un intérêt pédagogique, explicite des composantes hydrologiques influant sur le ruissellement et a pour objectif une application manuelle plus facile à partir essentiellement de variables mesurables, intégrant notamment le temps de concentration difficile à appréhender.

Cette méthode se traduit par la relation suivante :

$$\mathbb{Q}(f) = k^{\frac{1}{u}} \cdot I^{\frac{v}{u}} \cdot Cr^{\frac{1}{u}} \cdot A^{\frac{w}{u}}$$

Ou:

- Q (f): Débit pluvial de fréquence f (m3/s).
- K, u, v, w : Coefficients dont les relations sont données ci-dessous.
- I : Pente moyenne du collecteur du sous bassin considéré (m/m).
- Cr : Coefficient de ruissellement.
- A : Surface du sous bassin considéré (ha).

Les coefficients d'expression K, u, v, w sont donnés par les relations :

$$K = \frac{0.5^{b(f)} \cdot a(f)}{6.6}$$

Avec:

$$v = -41.0 (fb)$$

 $u = 1 + 287.0 (fb)$
 $w = 95.0 + 507.0 (fb)$

Tel que : a (f) et b (f) sont des paramètres de la relation :

$$I(t,f)=a(f).t^{b(f)}$$

Ou:

i (t, f): Intensité de pluie de durée t et de fréquence f

La pente moyenne du collecteur de sous bassin considéré est donnée par la relation :

$$I = \frac{Cam - Cav}{L}$$

• Cam : Cote amont du collecteur (m) ;

• Cav : Cote aval du collecteur (m) ;

• L: Longueur du collecteur (m);

Dans le cas où le tracé présente des pentes, on divise le parcours « L » du collecteur en tronçons et on détermine la longueur et la pente moyenne de chacun séparément, puis on détermine la pente équivalente pour des tronçons placés en série, en utilisant la formule suivante :

$$Icute{eq} = \left[rac{\displaystyle\sum_{i=1}^{N}Li}{\displaystyle\sum_{i=1}^{N}(rac{Li}{\sqrt{Ii}})}
ight]^{2}$$

• Li : Distance partielle du tronçon i ;

• Ii : Pente du tronçon i ;

• N : Nombre de tronçons.

En outre, si les tronçons sont placés en parallèles, on utilise la formule suivante pour calculer la pente moyenne équivalente :

$$Icute{eq} = \left \lceil rac{\displaystyle\sum_{i=1}^{N} IiQi}{\displaystyle\sum_{i=1}^{N} Qi}
ight
ceil^{2}$$

• Ii : Pente du tronçon i ;

• Qi : Débit du tronçon i ;

• N : Nombre des tronçons.

Tableau N°III. - Evaluation des paramètres équivalents d'un groupement de bassins

Paramètres équivalents	${f A}$ éq	Céq	Iéq	Méq
Bassins en série	$\sum_{i=1}^N Ai$	$rac{\displaystyle\sum_{i=1}^{N}Cri.Ai}{\displaystyle\sum_{i=1}^{N}Ai}$	$\left[egin{array}{c} \sum_{i=1}^{N} Ii \ \hline \sum_{i=1}^{N} (rac{Li}{\sqrt{Ii}}) \end{array} ight]^2$	$\left[rac{\displaystyle\sum_{i=1}^{N}Li}{\sqrt{\displaystyle\sum_{i=1}^{N}Ai}} ight]$

Bassins en parallèle	$\sum_{i=1}^N Ai$	$\frac{\sum_{i=1}^{N} Cri.Ai}{\sum_{i=1}^{N} Ai}$	$\left[rac{\displaystyle\sum_{i=1}^{N}liQi}{\displaystyle\sum_{i=1}^{N}Qi} ight]^{2}$	$\left[\frac{L(Qpj\max)}{\sqrt{\sum_{i=1}^{N}Ai}}\right]$
-------------------------	-------------------	---	--	---

La valeur du débit Q (f) correspond à une valeur brute, on obtient alors la valeur de Q(f) corrigé en multipliant le débit brute par un coefficient m :

$$Q(f)$$
 corrigé = $mQ(f)$ brute ... (II.20)

Avec:

m : Coefficient d'influence donné par l'expression qui suit :

$$\mathbf{m} = \left(\frac{\mathbf{M}}{2}\right)^{\frac{0.84.b(f)}{1+0.287.b(f)}}$$

Et M: Coefficient d'allongement $M = \frac{L}{\sqrt{A}}$

Où:

- L: Longueur du plus long parcours hydraulique en (m);
- A : Surface du bassin considéré en (m²).

Limite d'application de la méthode superficielle

La méthode superficielle peut être appliquée si :

- La pente comprise entre 0,002 et 0.05 m/m;
- Le coefficient de ruissellement est compris entre 0,2 et 1;
- La surface total : $A \le 200$ ha;
- Le coefficient d'allongement : $M \ge 0.8$.

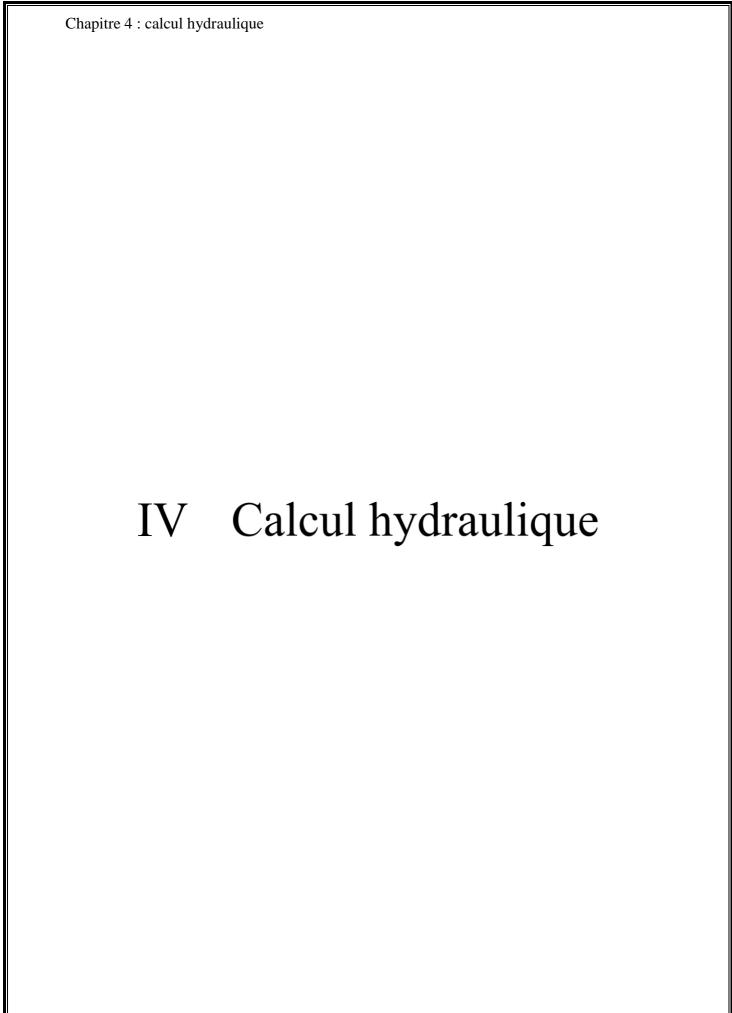
III.2.1.4 Choix de la méthode de calcul

Sachant qu'on a la possibilité de diviser notre zone d'étude en sous bassins dont la superficie est inférieure ou égale à 10 ha et d'estimer le coefficient de ruissellement pour chaque sous bassins en se basant sur la nature du sol et de l'urbanisation, nous optons pour l'application de la méthode rationnelle. Les résultats de calcul des débits pluviaux pour les sous bassins en utilisant la méthode rationnelle sont montrés dans le tableau ci-dessous :

Tableau $N^{\circ}III$.- Calcul des débits pluviaux pour chaque sous bassin

N° du S B	Occupation de sol	Surfaces élémentaires Ai (ha)	Cri	I (l/s/ha)	Q pluv (l/s)	Q pluv (m3/s)
	lot: 1Administration de la ZET	0,4	0,6	162,04	38,89	0,039
	lot2 : Résidence touristique	3,5	0,52	162,04	294,91	0,295
1	lot3 : Résidences touristiques	2,92	0,55	162,04	260,24	0,260
	lot4 : Centre de repos familial	4,37	0,3	162,04	212,43	0,212
	parking+surfaces godronnées	5,95	0,5	162,04	482,07	0,482
	lot5 : Centre commercial	1,2	0,51	162,04	99,17	0,099
	lot6 : Hôtel	2,09	0,49	162,04	165,95	0,166
	lot7 : Résidences touristiques	2,81	0,53	162,04	241,33	0,241
2	lot8 : Parc d'attraction	1,76	0,52	162,04	148,30	0,148
	Hôtel	2,82	0,5	162,04	228,48	0,228
	C, C, C, A	1,68	0,48	162,04	130,67	0,131
	surfaces godronnées	4,03	0,5	162,04	326,51	0,327
	surfaces godronnées	2,61	0,5	162,04	211,46	0,211
	lot9 : Hôtel	0,57	0,6	162,04	55,42	0,055
	lot10 : Village de vacances	3,29	0,51	162,04	271,89	0,272
3	lot11 : Villages de vacances	3,01	0,48	162,04	234,12	0,234
	lot12 : Villages de vacances	3,05	0,49	162,04	242,17	0,242
	lot13 : parking+Forêt récréative	4,39	0,3	162,04	213,41	0,213
4	chemin piéton	7,3	/	162,04	/	/
5	chemin piéton	5,57	/	162,04	/	/
	lot14 : Résidence touristique	3,83	0,52	162,04	322,72	0,323
6	lot15 : Forêt récréative	6,23	0,3	162,04	302,85	0,303
0	surfaces godronnées	6,07	0,5	162,04	491,79	0,492
	parking+jardin	7,72	0,35	162,04	437,83	0,438
	lot16 : Ferme agricole(Auberge)	7,31	0,3	162,04	355,35	0,355
_	lot17 : Auberge	8,68	0,3	162,04	421,95	0,422
7	habitat1	7,63	0,5	162,04	618,18	0,618
	habitat2	10,6	0,5	162,04	858,81	0,859
	habitat3	4,82	0,5	162,04	390,52	0,391

Chapitre 3 : calcul des éléments de base et estimation des débits. Conclusion Dans ce chapitre nous avons procédé au calcul des débits des eaux usées et pluviales pour chaque bassin urbain. D'après les valeurs obtenues, on constate que les débits d'eaux usées sont négligeables par rapport aux débits d'eaux pluviales, par conséquent le choix du système d'assainissement doit être judicieux afin d'éviter le problème d'auto curage dans le cas de débits minimum.



Introduction

Le dimensionnement d'un réseau d'assainissement repose en très grande partie sur la bonne estimation des paramètres de l'écoulement hydraulique (vitesse d'écoulement, débit, pente...) dans le but d'assurer un bon rendement ainsi qu'une grande durabilité pour ce dernier. Les paramètres hydrauliques ainsi que les dimensions des conduites composant le réseau d'assainissement de la zone ouest de Rouïba vont être présentés dans ce qui suit.

IV.1 Conditions d'écoulement et de dimensionnement

L'écoulement en assainissement est gravitaire dans la mesure du possible, donc tributaire de la topographie du terrain naturel. IL doit aussi assurer une vitesse permettant l'auto curage qui ne favorise pas les dégradations au niveau des conduites.

La vitesse d'auto curage qui empêchera les dépôts de sable, facilement décantable dans les collecteurs est de l'ordre de :

- au moins 0,6 m/s pour le un dixième du débit de pleine section.
- au moins 0,3 m/s pour le un centième du débit de pleine section.
- La vitesse d'érosion représente la limite supérieure (entre **4 et 5 m/s**), au-dessus de laquelle les parois internes des conduites seront soumises à une forte érosion étant donné que les eaux sont chargées.

IV.2 Choix du matériau des conduites gravitaires

Le choix se fera en se basant sur les données du projet qui sont :

- Les diamètres utilisés.
- La nature du sous-sol traversé.
- La nature des effluents évacués dans le réseau.
- Les charges mécaniques exercées sur l'étendue de chaque section.

Remarque:

Dans notre projet on va opter pour des conduites en PVC (pour le dimensionnement de réseau des eaux usés) ainsi que des conduites en béton armé (pour le dimensionnement de réseau des eaux pluviales et le réseau unitaire).

IV.3 Mode de calcul

- Avant de procéder au calcul hydraulique du réseau d'assainissement en gravitaire, on considère l'hypothèse suivante :
- L'écoulement est uniforme à surface libre, le gradient hydraulique de perte de charge est égal à la pente du radier.
- La perte de charge engendrée est une énergie potentielle égale à la différence des côtes du plan d'eau en amont et en aval.

Chapitre 4 : calcul hydraulique

- Les canalisations d'égouts dimensionnées pour un débit en pleine section Qps ne débitent en réalité, et dans la plupart du temps que des quantités d'eaux plus faibles que celles pour lesquelles elles ont été calculées.
- Les calculs des écoulements dans les réseaux doivent être conduits en fonction des contraintes : débits connus, sections et pentes des collecteurs imposées. Le débit Q s'exprime par la formule :

Avec:

• Q : Débit (m3/s).

• S : Section mouillée (m²).

• V : Vitesse d'écoulement (m/s).

Cette vitesse se calcule par différentes expressions. Si on choisit la formule de Manning, la vitesse en m/s est déterminée par l'expression :

$$V = Ks .R^{3/2} .Im^{1/2} ... (IV.2)$$

Où:

➤ Ks : Coefficient de rugosité.

R: Le rayon hydraulique (m).

R = Sm / Pm

Avec:

Sm : section mouillé Pm : périmètre mouillé

Im : Pente motrice nécessaire à l'écoulement d'un débit Q donné (m/m).

Concernant le diamètre, il sera calculé par la formule suivante :

$$D_{cal} = \left(\frac{3,2036.Q_{t}}{K_{s}.\sqrt{I_{i}}}\right)^{\frac{3}{8}}$$

Tel que:

 $Qt = Qus\acute{e}e + Qpluv,$

avec:

Qusée : débit d'eau usée (m3/s).

Qpluv : débit d'eau pluviale (m3/s).

Le débit à pleine section est donné par la relation suivante :

$$Q_{ps} = V_{ps}.\frac{\pi.(D_{nor})^2}{4}$$

> Dnor : Diamètre normalisé de la conduite (m).

> Vps : Vitesse à pleine section (m/s).

Le calcul de la vitesse à pleine section se fera par l'intermédiaire de la relation suivante :

V ps = K.
$$(D_{nor}/4)^{3/2} \cdot \sqrt{I_m} \cdot ... (IV.3)$$

Chapitre 4 : calcul hydraulique

La vitesse moyenne et la hauteur de remplissage dans la conduite sont calculées à partir des relations suivantes :

• Rapport des débits

$$\mathbf{R} \mathbf{q} = \mathbf{Q} \mathbf{t} / \mathbf{Q} \mathbf{ps....} (\mathbf{IV.4})$$

• Rapport des vitesses

$$V_v=V/V ps....(IV.5)$$

• Rapport des hauteurs

$$R h = H/D nor...(IV.6)$$

Avec:

- Q : Débit véhiculé par la conduite circulaire en (m3/s)
- V : vitesse d'écoulement de l'eau en (m/s)
- H : hauteur de remplissage dans la conduite en (m)
- D_{nor} : diamètre normalisé de la conduite en (mm)
- I : pente du collecteur en (m/m)

Remarque:

Les résultats de calculs (dimensionnement des collecteurs d'eau usée et pluvial) sont dans l'Annexe (Annexe chapitre IV).

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons dimensionné notre réseau d'assainissement, en choisissant le type des matériaux et en calculant les dimensions des conduites.

Les résultats sont comme suit :

- Réseau séparative
 - ➤ Réseau d'eaux usés : conduites en PVC \$\phi 200 − 250 L totale=2921.43m
 - ➤ Réseau d'eaux pluviales : conduites en béton φ400 1200 L totale=3355.53m
- Réseau unitaire :
 - \triangleright Conduites en béton $\phi 800 1200$ L totale=4806.21m

Chapitre 5 : station de relevage **V STATION** DE **RELEVAGE**

Introduction

L'assainissement des agglomérations doit se faire de préférence gravitairement, mais parfois on se trouve face à des contraintes, qui nous obligent à utiliser d'autres systèmes spéciaux d'évacuation, dont le fonctionnement hydraulique, n'étant plus gravitaire et nécessite des dépenses importantes d'énergie. Ils sont donc réservés à des situations exceptionnelles.

Parmi ces systèmes, on trouve l'assainissement sous pression Après avoir choisi le tracé et dimensionné les collecteurs gravitaires, on utilise des pompes spéciales pour le refoulement des eaux usée. On dimensionnera dans ce chapitre une station de pompage ainsi que la conduite de refoulement, qui a un rôle primordial pour acheminer les eaux usées vers un émissaire existant.

V.1 Les stations de pompages en assainissement

Pour atteindre le but de ce projet (transfert des rejets), on doit compléter notre système d'évacuation par le dimensionnement de la station de relevage (pompage), ainsi que tous les équipements auxiliaires.

L'étude des stations de pompage doit prendre en compte l'analyse des données, le choix des pompes et des équipements, le rendement, la sécurité..etc.

V.1.1 Rôle des stations de pompage

Pour transférer un volume d'eau, on cherche toujours un itinéraire à écoulement gravitaire, pour des raisons économiques, techniques et d'exploitation. Cependant des contraintes peuvent êtres rencontrées sur le terrain (terrain accidenté, terrain plat...ect.) où l'évacuation ne pourra pas se faire gravitairement, on a donc recours à des systèmes de pompage.

Il existe des stations de :

- Relevage : c'est un refoulement de longueur très réduite (quelques mètres) ;
- Refoulement : qui comporte une canalisation de refoulement en sortie de station et sur des distances importantes.

V.1.2 Particularités des stations de pompage d'eaux usées

Les stations de pompage en assainissement (eaux usées et eaux pluviales) présentent les particularités suivantes :

- Les stations sont très souvent implantées en milieu urbanisé ;
- Le niveau d'aspiration des pompes se situe en général à quelques mètres au-dessous du niveau du sol;
- Les possibilités de stockage des eaux à pomper sont généralement relativement réduites pour limiter les risques de dépôts dans les bâches de pompage. Les conditions de régularisation de ces stations sont différentes de celles des stations de pompage des systèmes d'alimentation en eau potable.
- Les eaux pompées présentent des caractéristiques très différentes des eaux traitées du fait que ces eaux peuvent contenir des déchets de toutes natures, des matières flottantes, en suspension ou en charriage, une partie de ces matières étant susceptibles de se déposer et de fermenter en dégageant de l'hydrogène sulfuré H₂S.

V.1.3 Conception générale

En liaison avec la nature des eaux pompées, deux ensembles de point sont essentiel dans la conception des stations de pompage assainissement :

- La bâche d'aspiration doit permettre une alimentation hydrauliquement satisfaisante des groupes électropompes, et limiter les possibilités de dépôts.
- Les équipements doivent être adaptés au type de stations (types de pompes).

V.1.4 Intégration des stations dans l'environnement

La plupart des stations de pompage d'assainissement se situent en milieu urbanisé. La nature des eaux pompées peut être une source supplémentaire de nuisances, donc des dispositions particulières doivent être prises au niveau de leur conception générale et de leurs équipements.

V.1.4.1 Bruits et vibrations

Le niveau de l'eau à pomper se trouve généralement au-dessous du niveau du sol. Les bruits et les vibrations des stations proviennent des groupes électropompes qui sont installés avec une aspiration en charge et disposés par conséquent au-dessous de niveau du sol.

Cette disposition des groupes de pompes est favorable pour limiter le risque de propagation des bruits et des vibrations. L'utilisation de groupes électropompes immergés dans la fosse d'aspiration réduit aussi les bruits et les vibrations. Des manchons souples antivibrations et des supports élastiques sont installés pour limiter leurs diffusions par les canalisations au génie civil.

V.1.4.2 Odeurs

Le développement des fermentations des eaux et des dépôts à l'intérieur de la station et dans le réseau amont peut être la source d'émission de mauvaises odeurs. Ces fermentations sont dangereuses pour le personnel d'exploitation (gaz pouvant être mortel) et pour les installations (corrosion). Des mesures et des dispositions doivent se prendre pour limiter leurs effets.

V.2 Groupes électropompes

Trois types de groupes électropompes sont utilisés actuellement en assainissement :

- Les groupes électropompes de types submersibles : Ils peuvent suivant leur conception, être immergés dans la bâche d'aspiration ou disposés dans une fosse sèche accolée à cette bâche.
- Les groupes à vis d'Archimède : conçus pour les faibles hauteurs et les grands débits. Ils sont utilisés aux extrémités des réseaux pour des relèvements vers une station d'épuration des eaux usées ou pour des rejets dans le milieu récepteur (cas fréquent des eaux pluviales).
- Les groupes électropompes classiques en fosse sèche : Utilisés pour les eaux traités ou les eaux brutes (pour les grands débits). Ces types de groupes électropompes

Chapitre 5 : station de relevage

classiques en fosse sèche ne sont plus utilisés actuellement dans les nouveaux projets, car souvent ils ne s'adaptent pas à la problématique du pompage des eaux usées et surtout pour des raisons de couts liés à la conception de ce type de station (infrastructure d'exploitation...)

V.3.1 Choix de nombre et du type de pompe

La station de pompage doit être équipée d'un nombre suffisant de pompes qui puissent fournir le débit demandé, tel que :

$$N = n_p + n_{ps} (V.1)$$

Où:

N : nombre de pompes installées. nps : nombre de pompes de secours.

np : nombre de pompes de fonctionnement.

Le nombre de pompes de secours varie suivant le nombre total des pompes installés. Pour un nombre inférieur à 4 les nombre de pompes de secours est égal à 1.

V.3.2 Critère du choix d'une pompe

Les pompes choisies doivent répondre aux conditions suivantes :

- Assurer la hauteur et le débit calculé.
- Le nombre de pompe doit être minimum.
- Assurer le rendement maximal de la pompe.
- NPSH_rminimum.
- Puissance absorbée minimum.

V.3 Dimensionnements de la station de pompage

En se basant sur les données existantes, on va faire le dimensionnement de la station de relevage.

V.3.3 Choix des pompes pour notre station

Pour le choix du type de pompe, on a utilisé logiciel de sélection de pompe Caprari.

Les caractéristiques de la pompe choisie sont illustrées dans les Tableau suivants :

Tableau V.1 : Caractéristiques techniques de la pompe choisie

Station	pompe	de pompes	Débituni taire (m³/h)	HMT (m)	Vitesse de rotation (tour/min)		rendement (%)
Sp	Submersible KSMFH 04041NA-E	1+1	18.504	19.05	1750	4.05	25.6

Remarque:

- Le nombre de pompes dans notre station est de 2 sois le système 1+1 (une pompe qui fonctionne et l'autre de secoure).
- Les courbes caractéristiques et le schéma des pompes choisies sont représentés dans l'annexe.

V.3.4 Choix de l'emplacement et du type de la station de pompage

L'implantation et le type de la station de refoulement sont établis suivant des considérations techniques et économiques, ils vérifient certains critères et conditions d'établissement du bâtiment de la station notamment aux conditions topographique et géologiques.

- L'emplacement de la station et des ouvrages doit assurer les conditions de fonctionnement les plus adéquates avec le minimum possible de surface occupée.
- Assurant l'accès des voitures, des engins, des pompiers, à tout le bâtiment et à tout ouvrage (visite et réparation).
- Elle dépend du relief d'accès de l'alimentation en énergie électrique.
- prévoir de la verdure autour de la station.

V.3.4.1 Données de base initiales

Les données nécessaires à l'élaboration de notre station de relevage sont les suivantes :

- la quantité d'eau (débit) demandée par la station et qui est orientée vers un regard.
- le plan topographique : ce plan permet de faire le choix de l'emplacement de la station et du tracé de la conduite de refoulement avec les différentes côtes topographiques.
- la source d'énergie électrique : elle permet de faire le choix technico-économique de certains équipements.

Remarque:

Q=0.00514m³/s L=1053m

V.3.4.2 Type de bâtiment de la station

Le bâtiment de la station de pompage se construira pour abriter l'ensemble des installations suivantes :

- équipements hydrauliques, hydromécaniques, principaux et auxiliaires.
- appareillage électrique.
- locaux du personnel.

On distingue donc les types de bâtiments suivant :

- Bâtiments type Bloc
- Bâtiments type bâche sèche.
- Bâtiments type bâche mouillée (pompe submersible).
- Bâtiments type enterrée.

Chapitre 5 : station de relevage

Remarque:

Vu les conditions géologiques et topographiques du site de la station et vue notre choix de pompes submersible, on opte pour un bâtiment type bâche mouillée qui est adapté au pompes submersible.

V.3.5 Equipements du poste de relevage

Vu la nature des eaux pompées, les équipements hydrauliques doivent être adaptés aux eaux chargées (boues, déchets...). Ils doivent être facilement accessibles pour la maintenance et l'entretien et pour ce faire il est recommandé de les installer dans une chambre annexe, hors du puisard de pompage.

En résumé, un poste de pompage est constitué des éléments hydrauliques suivants :

- La vanne placée après le clapet, qui permet d'isoler la pompe lors de l'entretien et du démarrage.
- Le clapet anti-retour, généralement un clapet à simple battant. En cas de protection anti bélier avec un réservoir d'air au refoulement, il faut un clapet avec contrepoids pour fermeture rapide.
- Equipement de mesure : les équipements bien adaptés pour la mesure des débits d'eaux usées en écoulement en charge sont les débitmètres électromagnétiques ou ultrasons.

V.4 Dimensionnement de la Conduite de refoulement

V.4.1 Choix du matériau de la conduite

Le choix entre les différents types de matériaux des tuyaux est basé sur des critères techniques et économiques

Le choix aussi doit répondre aussi aux trois points suivant :

- Résistance aux actions chimiques du sol.
- Bonne étanchéité.
- Résistance aux actions mécaniques dues aux charges externes.

Remarque:

Pour notre projet on optera pour des conduites de refoulement en PEHD

Les tuyaux en PEHD sont caractérisés par :

- La légèreté.
- Bonne résistance aux contraintes (choc etécrasement).
- Pas decorrosion.

Le tableau ci-dessous, nous donne les épaisseurs et les prix du mètre linéaire correspondant aux différents diamètres des conduites en PEHD.

Tableau V.3: Dimension et prix des tuyaux en PEHD (fourniture et pose)

Diamètres (mm)	Epaisseur (mm)	Pressionnominale (Bar)	Prix du ml (DA)
. ,	` ′	1.5	` '
200	18,6	16	3269
250	22,7	16	5058
315	28,6	16	7682
400	36,3	16	12474
500	45,4	16	19289
630	57,2	16	29728

V.4.2 Diamètre économique de la conduite de refoulement

V.4.2.1 Calcul approximative du diamètre

En première approximation, on déterminera le diamètre par les deux formules ci-dessus, puis par une étude technico-économique.

- Le diamètre par la formule de **BONNIN** : $\mathbf{D} = \sqrt{\mathbf{Q}}(\mathbf{V.5})$
- Le diamètre par la formule de BRESS : $D=1.5\sqrt{Q}(V.6)$

Où:

D est le diamètre de la conduite en (m)

Q : est le débit véhiculé en (m3/s).

Valeurs des diamètres selon les deux formules :

➢ BONNIN: 0.072 m➢ BRESS: 0.1075 m

V.4.2.2 Détermination du diamètre technico-économique

L'étude consiste à la détermination du diamètre économique des conduites de refoulements entres les différents postes de relevage. Nous savons que les investissements sont proportionnels aux diamètres, mais l'énergie consommée pour un même débit avec des différents diamètres est inversement proportionnelle. Notre but consiste à déterminer le diamètre qui engendre le moins de frais. Ce qu'on appelle diamètre économique.

V.4.2.2.1 Frais d'exploitation

Dans le but de trouver un diamètre qui nous optimise le cout d'exploitation (cout d'énergie électrique), nous devons passer par une chaine de calcul, afin d'arriver aux couts de l'énergie électrique correspondant à chacun des différents diamètres disponible.

***** Hauteur manométrique totale :

Pour déterminer les hauteurs manométriques (Hmt) correspondants à chaque diamètre.

Chapitre 5 : station de relevage

On doit d'abord déterminer les pertes de charge (Δh) engendrées dans chacun des diamètres. et on Connaissant la hauteur géométrique (Hg) on a que,

La hauteur manométrique totale est calculée par la formule suivante :

$$\mathbf{Hmt} = \mathbf{Hg} + \sum \Delta \mathbf{h...} (\mathbf{V.7})$$

Avec:

Hg: hauteur géométrique (m)

 $\sum \Delta h$: la somme des pertes de charges.

La hauteur géométrique est la différence de niveau entre le niveau minimum du puisard et la cote du point le plus élevé de cette conduite de refoulement.

- La cote de niveau min du puisard= 0.27 m
- La cote du plan d'eau du regard tampon = 4.97 m
- Donc la hauteur géométrique Hg =4.97-0.27=4.7 m

! Le gradient de perte de charge :

Le gradient de perte de charge est calculé avec la relation suivante :

$$\sum h_p = 1.15 * (\frac{8*\lambda*l*Q^2}{\pi^2*D^5*a}) .. (V.8)$$

Avec:

Q: débit d'eau usée à refouler (m3/s).

L : longueur de la conduite (m)

D: diamètre de la conduite (m)

g: la force de pesanteur (m²/s)

λ : coefficient de frottement d'après la formule de NIKURADZE

$$\lambda = (1.14 - 0.86 \ln \frac{\epsilon}{D})^{-2}$$

ε: rugosité absolue de la conduite en PEHD égale à 0,01 mm

Puissance de pompage :

On peut calculer la puissance du pompage par formule suivante :

$$P = \frac{Q*g*Hmt*\rho}{n}..(V.9)$$

Avec:

P: puissance absorbée par la pompe (KW)

ρ : densité des eaux usées.

 η : rendement de la station de pompage, on peut le prend 70 % (pour un premier calcul avant le choix des pompes).

Energie consommée par le pompage :

Chapitre 5 : station de relevage

L'énergie consommée par notre station pendant une année est le produit de la puissance de pompage par le nombre d'heures de pompage par année.

$$E = P * n * t * 365.. (V.10)$$

Avec:

E : énergie consommée pendant une année (KW)

P: puissance de pompage (KW)

n : nombre de pompes.

t: temps de pompage par jour (h) = 16 heures

Dépenses annuelles de l'énergie :

Les dépenses annuelles de l'énergie sont le produit du prix unitaire du KWh et de l'énergie consommée par année.

$$K = \delta * E(V.11)$$

Avec:

K : dépenses annuelles d'énergie (DA) **E** : énergie consommée par année (KWh)

 δ : prix du KWh, varie deux fois par jour.

L'énergie consommée par notre station pendant une année est le produit de la puissance de pompage par le nombre d'heures de pompage par année.

Tableau V.4: Variation journalière des prix de l'énergie électrique.

Période	Horaires	Nombred'heure	Prix du KWh
		(h)	(DA)
Pointe	17 à 21h	4	7,2668
Hors pointe	21 à 17h	20	1,5053

Source: SONELGAZ (BAREMES DES PRIX)

V.4.2.2.2 Frais d'amortissement

Les frais d'amortissement augmentent avec le diamètre de la canalisation, on doit tenir compte de l'annuité (A) d'amortissement, qui amortit un capital investit au taux (i) pour une période en principe égale à la durée de vie du matériel (conduite) qui est égale à 30 ans.

Les frais d'amortissement sont donnés par la formule suivante :

$$\mathbf{A}=\mathbf{i}+\frac{\mathbf{i}}{(1+\mathbf{i})^n-1}$$

Avec:

i : taux d'annuité (8 à 12% en Algérie) en fonction du type d'investissement, on le prendra égale à 10%.

Chapitre 5 : station de relevage

n: nombre d'année d'amortissement (n=30 ans).

$$A=0, 1 + \frac{0.1}{(1+0.1)^{30}-1} = 0.106$$

V.4.2.2.3 Résultats sur le Refoulement

***** Frais d'exploitation:

Les résultats du calcul sont regroupés dans le Tableau V.7

Tableau V.5:Frais d'exploitation en fonction du diamètre refoulement

Diamètres mm	λ	∑ hp (m)	HMT (m)	Pt (Kw)	Ea (Kw.h)	Fexp (DA)
200	0,01072298	0,088670622	4,78867062	0,3794388	1107,96129	4859,57364
250	0,01030918	0,027934338	4,72793434	0,37462625	1093,90866	4797,93807
315	0,00990536	0,008451457	4,70845146	0,37308249	1089,40088	4778,16671
400	0,00951238	0,002458121	4,70245812	0,3726076	1088,01419	4772,08464
500	0,00916605	0,000776151	4,70077615	0,37247433	1087,62503	4770,37776
600	0,00889693	0,00030276	4,70030276	0,37243682	1087,5155	4769,89736

❖ Frais d'amortissement

Les résultats du calcul sont regroupés dans le Tableau suivant :

Tableau V.6:Frais d'amortissement en fonction du diamètre refoulement

Diamètres mm	Prix au ml de la conduite (DA)	Longueur de la conduite (m)	prix de conduite (DA)	annuité total	fraisd'amortissem ent (DA)
200	3269	1053	3442257	0,11	378648,27
250	5058	1053	5326074	0,11	585868,14
315	7682	1053	8089146	0,11	889806,06
400	12474	1053	13135122	0,11	1444863,4
500	19289	1053	20311317	0,11	2234244,9
600	29728	1053	31303584	0,11	3443394,2

Après avoir calculé les frais d'amortissement et ceux de l'exploitation, on fait leur somme pour tirer le diamètre économique qui correspond au cout minimal.

Chapitre 5 : station de relevage

Les résultats du calcul sont représentés dans le Tableau V.7

Tableau V.7: Bilan des frais d'exploitations et d'amortissements refoulement

Diamètres (mm)	Amortissement (DA)	Exploitation (DA)	Total (DA)
200	4859,57364	378648,27	383507,8436
250	4797,93807	585868,14	590666,0781
315	4778,16671	889806,06	894584,2267
400	4772,08464	1444863,4	1449635,505
500	4770,37776	2234244,9	2239015,248
600	4769,89736	3443394,2	3448164,137

La représentation graphique des résultats du tableau V.7 permet de déduire le diamètre économique, au point le plus bas de la courbe.

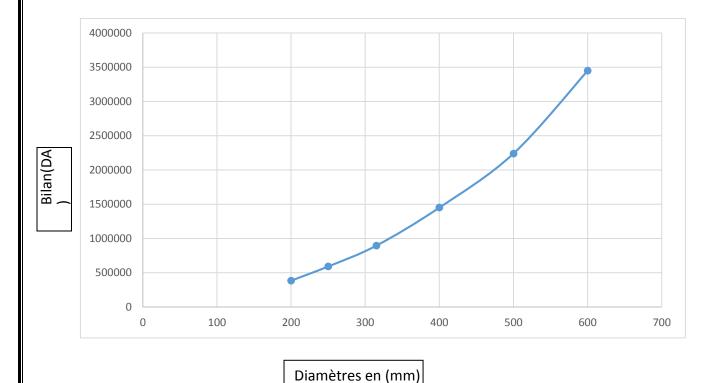


Figure V 1 : diamètre économique

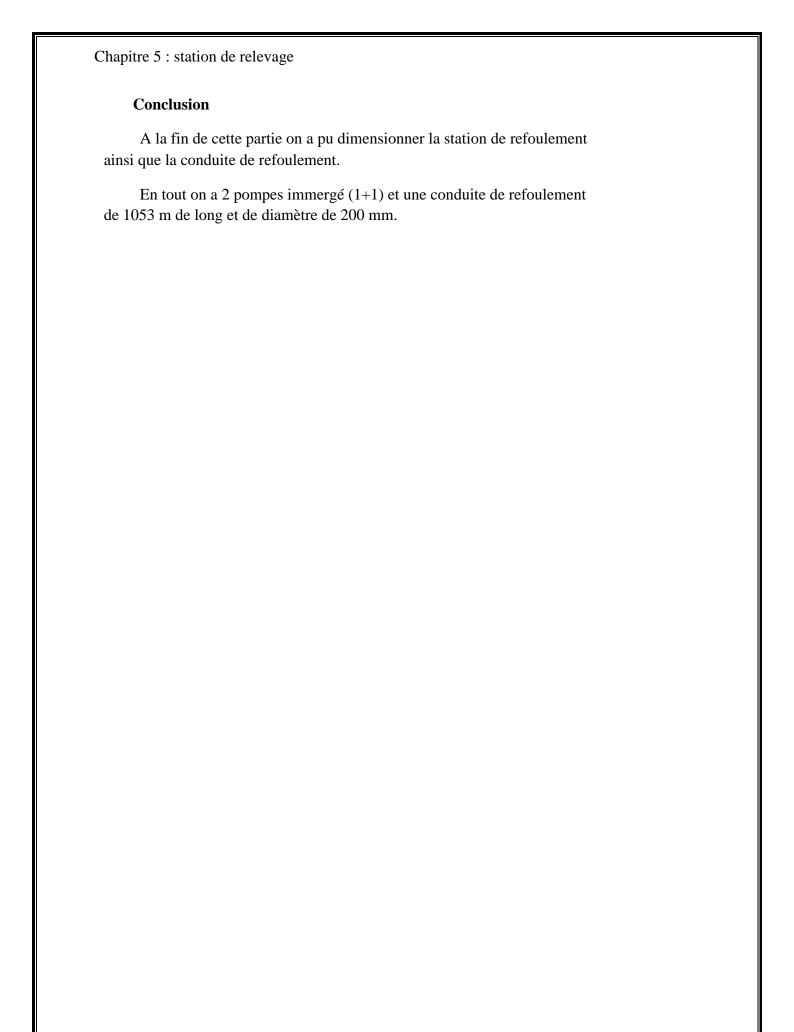
Remarque:

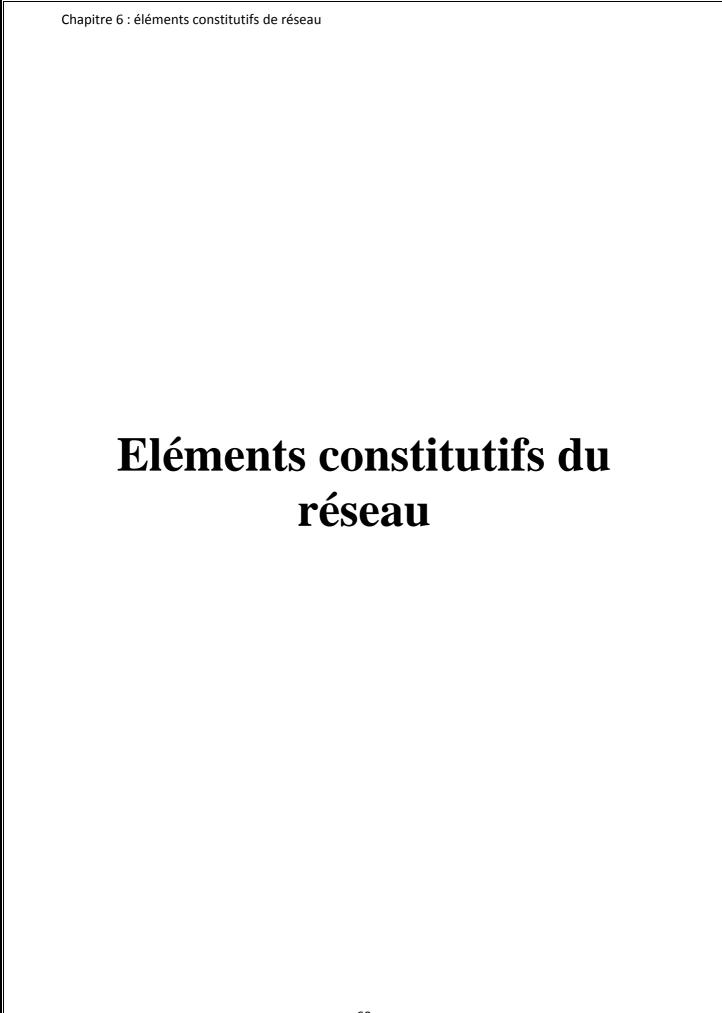
Le diamètre économique de la conduite de refoulement (SR) est de 200mm.

Vérification de la vitesse :

 $Q = V*S \Rightarrow V = Q/S = 0.00514/(\pi*(0.200 / 2)^2)$

V=0.952 m/s la vitesse est vérifié.





Introduction

Le réseau d'assainissement est une ossature composée de plusieurs éléments, ces derniers assurent l'arrivée de l'eau en écoulement libre gravitaire de l'agglomération jusqu'à l'exutoire sans débordement. Le choix du type des éléments et de la matière de fabrication dépend de la qualité et de la quantité des eaux évacuées d'une part, et la nature du terrain et les surcharges d'autre part. On peut classer ces éléments en deux catégories :

- Les ouvrages principaux.
- Les ouvrages annexes.

VI.1 Les ouvrages principaux

Les ouvrages principaux correspondant aux ouvrages d'évacuation des effluents vers le point de rejet ou vers la station d'épuration comprennent les conduites et les joints.

VI.1.1 Les canalisations

Elles se présentent sous plusieurs formes cylindriques préfabriquées en usine. Elles sont désignées par leurs diamètres intérieurs, dit diamètres nominaux exprimés en millimètre, ou ovoïdes préfabriqués désignés par leur hauteur exprimée en centimètre et, des ouvrages visitables.

Dans notre projet nous adoptons les canalisations de forme circulaire.

VI.1.1.1 Type de canalisation

Il existe plusieurs types de conduites qui sont différents suivant leur matériau et leur destination.

Conduites en béton non armé

Les tuyaux en béton non armé sont fabriqués mécaniquement par procédé assurant une compacité élevée du béton. La longueur utile ne doit pas dépasser 2,50m. Ces types de tuyaux ont une rupture brutale, mais à moins que la hauteur de recouvrement ne soit insuffisante. Elle survient aux premiers âges de la canalisation. Il est déconseillé d'utiliser les tuyaux non armés pour des canalisations visitables. (3)

Conduites en béton armé

Les tuyaux en béton armé sont fabriqués mécaniquement par un procédé assurant une compacité élevée du béton (compression radiale, vibration, centrifugation). Les tuyaux comportent deux séries d'armatures, la première est formée des barres droites appelées génératrices, la deuxième est formée des spires en hélice continues d'un pas régulier maximal de 1,5 m. L a longueur utile ne doit pas être supérieure à 2m. (3)

Conduites en grés

Le grès servant à la fabrication des tuyaux est obtenu à parties égales d'argile contenant de silice, l'alumine et de sable argileux cuits entre 1200°C à 1300°C. Le matériau obtenu est très

imperméable. Il est inattaquable aux agents chimiques, sauf l'acide fluorhydrique. L'utilisation de ce genre est recommandée dans les zones industrielles. La longueur minimale est de 1 m. (3)

L'inconvénient c'est qu'il résiste mal aux tassements.

L'assemblage se fait par :

- > Joint au mortier de ciment.
- ➤ Joint avec corde goudronnée et mortier de ciment.
- > Joint à double anneaux.

❖ Conduites en chlorure de polyvinyle (p.v.c) non plastifié

Le PVC fait partie de la famille des thermoplastiques c'est une résine synthétique résultant de la polymérisation du chlorure de vinyle manomère celui-ci étant obtenu par synthèse à partir du chlorure d'hydrogène. Le PVC rigide non plastifié utilisé en Assainissement est opaque et de couleur normalisée gris clair. Il offre une exceptionnelle résistance à l'agression d'ordre chimique de ce fait offrir un intérêt dans les installations internes industrielles. Si les tuyaux ne sont pas destinés à être assemblés par manchons à doubles bagues

d'étanchéité il comporte à l'une de leurs extrémités une emboîture façonnée en usine munie d'un dispositif pour loger ou retenir une bague en élastomère. Les joints collés ne peuvent être admis que pour les tuyaux de faible diamètre c'est-à- dire pour les branchements.

Les tuyaux en PVC non plastifiés sont sensibles à l'effet de température. (3)

❖ Les conduites ovoïdes

Celles-là sont des conduites de forme parabolique évasées, fermées a leur partie supérieure. Cette forme de conduite a été mise au point afin d'obtenir une vitesse d'écoulement aussi constante que possible quel que soit le débit. Un autre intérêt de cette forme de conduites est de permettre un accès relativement facile au réseau. Certains conduites possèdent des cuvettes uniquement (sorte de canaux a petite section)

d'autres de section plus importante possèdent des cuvettes et banquettes .généralement les conduites ovoïdes remplacent le profil circulaire quand celui-ci dépasse 800 mm de diamètres (problème d'autocurage), la longueur utile de ces conduites est au minimum de 1 m, et peuvent être présentés soit en béton arme ou en béton non arme. . (3)

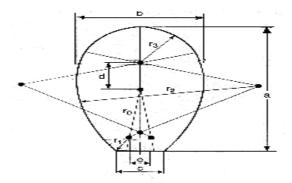


Figure VI-1: Coupe type d'un tuyau ovoïde préfabriqué

***** Tuyaux et raccords en fonte

Les tuyaux en fonte d'Assainissement ou « fonte intégrale » pour les ouvrages à écoulement libre (eaux usées, pluviales, domestiques, et industrielles) sont caractérisés par des facteurs de sécurité et de résistance mécanique qui leur confèrent le label d'excellence. Les tuyaux en

Chapitre 6 : éléments constitutifs de réseau

fonte ductile et revêtement intérieur en ciment alumineux assurent des qualités de fiabilité antiagressive.

En site urbain, où l'encombrement des réseaux divers câbles,...etc, est déjà important et continuellement en évolution, avec la nécessite de branchements au coup par coup et, par conséquent les tuyaux et raccords en fonte demeurent les composants les mieux adaptés, car les moins influencés par le sol environnant, la nappe phréatique et les conditions difficiles de mises en œuvre. A cela, ajoutons l'intérêt d'obtenir une liaison souple entre les différents composants (Tuyaux, joints de liaison, raccords, ...etc) subissant des efforts dus aux surcharges et aux tassements différentiels. (3)

VI.1.2 Les joints des conduites en béton armé

Le choix judicieux des assemblages est lié à la qualité du joint. Ce dernier est en fonction de la nature des eaux et leur adaptation vis à vis de la stabilité du sol et, en fonction de la nature des tuyaux et de leurs caractéristiques (diamètre, épaisseur) Pour les tuyaux en béton armé on a différents types de joints à utiliser :

VI.1.3.1 Joint type Rocla

C'est un joint à emboîtement ou l'étanchéité est assurée grâce a l'anneau en élastomère. Ce type de joint assure une très bonne étanchéité pour les eaux transitées et les eaux extérieures et s'adapte pour les terrains en pente moyenne, et ils sont valables pour tous les diamètres.

VI.1.3.2 Joint à demi-emboîtement

Avec cordon de bourrage en mortier de ciment, ce joint est utilisé dans les terrains stables .Il y a risque de suintement si la pression est trop élevée. Il est à éviter pour les terrains à forte pente.

VI.1.3.3 Joint à collet

Le bourrage se fait au mortier de ciment, il n'est utilisé que dans les bons sols à pente faible.

VI.1.3.4 Joint torique

S'adapte bien pour les sols faibles, il représente une bonne étanchéité si la pression n'est pas élevée, il est utilisé pour des diamètres de 500-1000 mm.

VI.1.3.5 Joint à mortier de ciment

L'interstice entre les deux conduites est rempli de mortier, compose de ciment et de sable. Le défaut est que ce joint est très rigide.

VI.1.3.6 Les joints plastiques

Joint étanche et résistant même s'il est en charge, la présence du cordon du butée en bitume et la bague ou manchon en matière plastique contribue a la bonne étanchéité, s'adapte a presque tous les sols si la confection est bien faite.

VI.1.3.7 Joint à double anneaux

L'anneau est en polyester et se compose d'une partie mouillée dans l'emboîtement et d'une partie mouillée sur le fut.

VI.1.3.8 Joint mécanique

Le joint mécanique est destiné à réunir le bout uni d'un tuyau avec un manchon de scellement, ou avec un raccord dans le cas de conduite en pression.

VI.2 Différentes actions supportées par la conduite

Les canalisations sont exposées à des actions extérieures et intérieures. Pour cela, ces canalisations doivent être sélectionnées pour lutter contre ces actions qui sont : Les actions mécaniques, les actions statiques et les actions chimiques. (4)

VI.2.1 Actions mécaniques

Ce type d'action résulte de l'agressivité des particules de sable et de gravier qui forment le remblai et le radier des canalisations. Cette agressivité provoque la détérioration des parois. (4)

VI.2.2 Actions statiques

Les actions statiques sont dues aux surcharges fixes ou mobiles comme le remblai au mouvement de l'eau dans les canalisations ainsi qu'aux charges dues au trafic routier. (4)

VI.2.3 Les actions chimiques

Elles sont généralement à l'intérieur de la conduite. Une baisse de PH favorise le développement des bactéries acidophiles qui peuvent à leur tour favoriser la formation de l'acide sulfurique (H2S) corrosif et néfaste aux conduites. (4)

VI.3 Protection des conduites

Les bétons utilisés pour la fabrication des tuyaux et ouvrages d'assainissement subissent des formes d'agression ; sous l'aspect de corrosion chimique qui entraîne la destruction des canalisations ; sous l'aspect d'abrasion qui est une action physique non négligée du fait de faible résistance du matériau et compte tenu de la vitesse limite maximale des écoulements dans le réseau. Pour cela les moyens de lutte peuvent se résumer comme suit :

VI.3.1 Protection contre les effets corrosifs de H₂S [4]

Les temps de rétention des eaux usées dans les canalisations doivent être réduits au maximum.

L'élimination des dépôts doit s'opérer régulièrement, car ceux-ci favorisent le développement des fermentations anaérobies génératrices d'hydrogène sulfuré (H2S). Une bonne aération permet d'éviter les condensations d'humidité sur les parois et de réduire ainsi la teneur en H2S. Revêtement intérieur des conduites par du ciment limoneux ou du ciment sulfaté avec un dosage suffisant dans le béton (300 à 350 kg/m3 de béton).

VI.3.2 Protection contre les effets abrasifs des sables

- Empêcher l'entrée des sables par l'implantation des bouches d'égout, ou bien des dessableurs à l'amont du réseau
- Assurer l'autocurage dans les conduites d'eau pluviale.

VI.4 Les ouvrages annexes

Les ouvrages annexes ont une importance considérable dans l'exploitation rationnelle des réseaux d'égout. Ils sont nombreux et obéissent une à hiérarchie de fonction très diversifiée : Fonction de recette des effluents, de fenêtres ouvertes sur les réseaux pour en faciliter l'entretien, du système en raison de leur rôle économique en agissant sur les surdimensionnements et en permettant l'optimisation des couts.

VI.4.1 Les branchements

Ce sont des conduites de diamètres inférieurs au diamètre de la canalisation publique (environ 7/10) reliant le réseau vertical d'eaux usée et pluviale des immeubles à cette dernière.

Le raccordement du coté égout peut être perpendiculaire en présence de galerie visitable et incliné en général 60° sur les canalisations pour en pas perturber l'écoulement.

Le tracé de la conduite de branchement doit avoir une pente d'environ 3% pour favoriser un écoulement avec rinçage interne de la conduite.

VI.4.2 Les caniveaux

Les caniveaux, annexes de la voirie en bordure du trottoir, sont destinés à recevoir les eaux de ruissellement et de gouttières, et assurent le transport en surface des eaux pluviales jusqu'aux bouches et avaloirs. Leur utilisation est également nécessaire aux ruptures de pentes

des espaces revêtus, selon l'importance, ils peuvent être constitués d'ouvrage longitudinal équipé de grilles ou de fentes, plus économiques et bien adaptées aux voies urbaines express, à la fragilité des grilles...

VI.4.3 Les bouches d'égout

Elles servent à l'absorption de l'eau de surface (pluviale et de l'eau de lavage des chaussées). Elles sont utilisées aux points bas des caniveaux, soit dans le trottoir (absorption du coté latéral) soir dans la chaussée (absorption par le haut).

La distance entre les bouches d'égout est en moyenne de 50m. La section d'entrée est en fonction de l'écartement entre les deux bouches afin d'absorber le flot d'orage venant de l'amont.

VI.4.4 Les regards

Leur rôle est de permettre l'accès aux ouvrages vis itables, pour le débourbage, le nettoyage des canaux, et l'aération des canaux.

VI.4.4.1 Dispositions

La fonction doit respecter la forme du canal. La distance entre deux regards et leurs emplacements varient avec la nature des ouvrages et la topographie du terrain.

Un regard doit être installé sur les canalisations:

- à tous les points de jonction.
- au changement de direction.
- au changement de pente de canaux.
- aux points de chute.
- pour les canalisations plus petites et non praticables.

VI.4.4.2 Regards de jonction

Ces regards forment le point d'unification (nœud) d e deux collecteurs de même diamètre ou non. Ils sont construits de manière à avoir :

- La bonne aération des collecteurs en jonction.
- Les dénivelées entre les radiers des collecteurs.
- Une absence de reflux d'eau par temps sec.
- Des niveaux d'eau dans les collecteurs en jonction à la même hauteur.

Chapitre 6 : éléments constitutifs de réseau

VI.4.4.3 Les regards doubles

Utilisés dans les agglomérations exigeant un système séparatif et plus précisément dans les quartiers où le tracé est commun pour les deux canalisations véhiculant les eaux des différentes natures (eau pluviale dans une canalisation, eaux usées domestiques et industrielles dans une autre).

Prévoir un regard commun pour deux canalisations serait plus avantageux, tout en s'assurant que la conduite d'eau pluviale soit à un niveau supérieur que celui de la conduite d'eau usée. Chose qui facilitera le passage des branchements au niveau de la deuxième conduite et évitera la contamination. Il est préférable que cet ouvrage soit visitable.

VI.4.4.4 Les regards de visite

Ces ouvrages disposés aux nœuds du réseau, et sur les branches en espaces réguliers (intervalle de 50 à 100m), permettent l'accès du personnel d'inspection et d'entretien.

VI.4.4.5 Les déversoirs d'orage

Un déversoir d'orage est un ensemble de dispositifs permettant d'évacuer vers le milieu naturel les pointes de ruissellement de manière à décharger le réseau d'aval.

Quel que soit le type d'ouvrage, un déversoir d'orage doit assurer trois fonctions essentielles :

- Evacuer sans surverse et sans remous le débit d'eaux usées de temps sec.
- Evacuer sans surverse le débit critique.

VI.4.4.6 Les types de déversoir d'orage

Déversoir à seuil déversant frontal :

Il s'agit d'un seuil haut. Le collecteur de départ peut se situer dans l'axe du collecteur d'arrivée. Le seuil déversant généralement horizontal peut avoir un même niveau ou être en escalier et comporter plusieurs niveaux.

❖ Déversoir à seuil latéral et à conduite aval étranglée

Pour que le calcul de cet ouvrage soit possible, il faut que l'écoulement amont soit fluvial ou que la présence du seuil élevé conduise à un ressaut dans la conduite d'amenée.

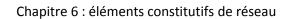
Les vannes utilisées sur les conduites de décharges peuvent être manipulées en fonction du débit transité par le déversoir.

❖ Déversoir à seuil latéral et conduite aval libre

Pour ce type de déversoir, la conduite aval est à écoulement libre. Si pour le débit maximum d'orage, la charge sur la crête est nulle ce type d'ouvrage assurera un débit aval constant quel que soit le débit sur versé.

❖ Déversoir à ouverture de fond

Dans ce type d'ouvrage, les débits d'eaux usées de temps sec et le débit critique transitent à travers une ouverture pratiquée dans le radier de la canalisation



Conclusion

Dans ce chapitre, on a cité les différents éléments constitutifs du réseau d'égout. Pour une exploitation rationnelle de notre réseau d'assainissement, il est nécessaire de faire un bon choix de conduites et ceci en tenant compte de la forme et du matériau par lesquelles elles sont construites, on aussi projeté les regards de visite nécessaire au bon fonctionnement de tout réseau d'assainissement.

CONCLUSION GENERALE

L'objectif de ce mémoire était de dimensionner le système d'assainissement de la la zone d'expansion touristique TASSOUST wilaya de JIJEL.

Tout d'abord, nous avons déterminé le nombre d'habitants pour notre horizon de calcul de 30ans, il est de l'ordre de 1245 habitants et on a fait un découpage de notre zone en sous bassins (7 sous bassins) et pour finir on a choisi le type de réseau d'assainissement qui est un réseau séparatif d'une partie et unitaire d'aune autre.

Ensuite, on a procédé à la quantification des débits à évacuer, ces débits incluent le débit d'eau usée (domestique et d'équipement) ainsi que le débit pluvial.

Le calcul s'est fait en tenant compte du nombre d'habitants, des équipements et du type de sol propre à chaque sous bassin.

Après cela, vient l'étape de dimensionnement de notre réseau. Notre réseau se compose d'une combinaison entre des conduites en PVC, pour le réseau d'eaux usés, et des conduites en béton armé pour le réseau d'eaux pluviales et le réseau séparative.

Juste après, on a enchainé avec le dimensionnement de la station de relevage. Cette station doit refouler un débit de 18.05 m₃/h sur une distance de 1053 m..

Pour le block de la station on a opté pour un bâtiment type bâche mouillée et pour les pompes, on a 2 pompes immergé (1+1) donné par le logiciel caprari (caractéristiques sont en annexe).

Pour la conduite de refoulement on a opté pour un calcul économique qui nous a donné un diamètre de 90 mm pour 1053m de longueur.

Comme pour tout réseau qui se respecte, on a énumérer les différents ouvrages et éléments constitutifs de notre réseau d'égout.

Ce travail m'a permis d'avoir une vision détaillée sur plusieurs sujets, tout en apprenant à connaître les différentes étapes à respecter lors de l'étude d'un réseau d'assainissement.

Références bibliographiques

- (1) Rapport zet tassoust Centre d'études et de réalisations en urbanisme de Constantine URBACO AGENCE DE JIJEL
- (2) SALAH.B; Assainissement des eaux usées et pluviales des agglomérations; Edition 1993 (ENSH); Blida.
- (3) SATIN. M, SELMI B, Guide technique de l'assainissement 3 éme Edition, au édition Eyrolles ;(1998) ; Paris.
- (4) Rollandin Philippe ; prévention, santé et sécurité eau potable et assainissement ; Edition Dalloz ; (mars 2011) ; Lyon, France.



Annexe chapitre II

La série pluviometrique

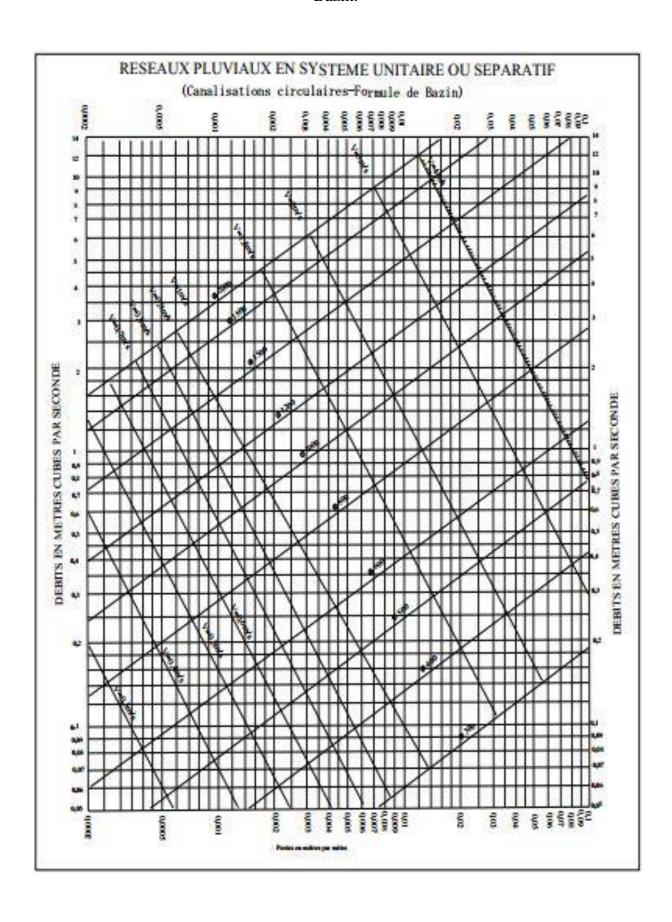
Années	sept	oct	nov	dec	janv	fev	mars	avril	mai	juin	juil	aout	Pj max
1982-83	14,4	88,2	13,8	2,8	26,8	108,6	18,5	41,6	9	18,1	12,2	0,3	108,6
1983-84	68	54,9	32,8	32	22,6	0	27,2	36,2	36,2	5,4	0	0	68
1984-85	0,7	25,8	23,1	42,4	54,6	32,2	16,5	40,2	22,6	0,9	0	5,6	54,6
1985-86	20	11,8	48,4	28,5	33,9	55,6	22,3	18,5	3,4	4,5	10,2	3,3	55,6
1986-87	20,9	19,5	23	37,5	52,5	36	12,7	10,5	26,9	5,7	1,5	0,3	52,5
1987-88	25,3	13	40	19,1	24,6	46,5	8,2	30	9,4	8,5	0	0	46,5
1988-89	71,3	0,8	39,2	39,5	52,5	50,1	27,7	25,5	2,5	3	2	12,3	71,3
1989-90	16,7	14,2	49,4	26,3	17	30,2	36,1	34,5	26,8	1,2	3,5	3,2	49,4
1990-91	2,5	20,2	40,4	99,5	31	25,1	26,8	6,1	13	2,5	0	0,7	99,5
1991-92	19,6	88,7	37,6	15,5	35,1	18,5	43,1	34,5	53,6	21,3	2,3	0	88,7
1992-93	3,6	48,2	18,2	62,7	18,7	33,5	17,2	23,3	34,9	1,9	0	0	62,7
1993-94	18,2	36	41,3	64,2	35,5	28,6	30,2	28,4	7,2	0	0	0	64,2
1994-95	32,7	34,7	2,6	68,7	37,4	16,3	27,3	16,5	3,6	5	0	11,7	68,7
1995-96	24,2	70,4	22,5	26,5	47,2	72,3	33,2	23,4	14,6	29	7	5,5	72,3
1996-97	8,3	45,5	37,8	61,5	14	9,1	12,6	37	6	11,1	0	3	61,5
1997-98	52,7	19,3	27,2	19,5	14,8	48,7	29	60	24,5	1	0	22	60
1998-99	26,5	36,4	46,2	53,2	41,5	25	20	23,2	2,5	3	1,8	3	53,2
1999-00	12	9,5	52,4	41,6	20,2	16	11,6	8	37,5	4,2	1,2	0,2	52,4
2000-01	4	69	45,4	39,1	49,6	17,8	11,7	34,6	35,7	0	0	2,9	69
2001-02	11,7	0,3	42,7	60,1	37,3	23,4	17,7	26,5	5,3	0,3	5,4	8,6	60,1
2002-03	19,2	33,5	59,5	85	66,4	19,3	22,5	36,5	21,5	0,5	1,5	0,3	85
2003-04	24,5	26	28	31,5	32,5	33	21	42	39,5	13,5	0,5	6	42
2004-05	17,5	35	87,5	28,5	56	36,5	26	30,5	4	0	0,5	5	87,5
2005-06	12,5	5	80,5	36,5	41,5	37	15	12,5	18	1	0	30	80,5
2006-07	13,5	37,5	17,5	131	3,5	40,5	52	24	7	26	4	1	131
2007-08	49,5	20	44,5	42,5	24	15	60	24	61	3,5	0	0	61
2008-09	20,5	14	52,5	51,7	67,9	19,2	39,2	47,2	8,4	0	0	4,6	67,9
2009-10	58	24,6	49,7	27,2	45,8	24,2	32,3	12,9	38,8	26	0,4	0,7	58
2010-11	20,2	60	54	69,5	24,4	32,2	78,2	25,6	8	6,6	3,2	0	78,2
2011-12	9,3	46,9	105,1	35,3	36,2	99,6	27,3	55,2	8,3	0	0	15,2	105,1
2012-13	68	24,6	49,7	27,2	45,8	24,2	32,3	12,9	38,8	26	0,4	0,7	68
2013-14	14,4	88,2	13,8	42,2	35,7	108,6	18,5	41,6	9	18,1	9,9	0	108,6
2014-15	9,3	90,8	16,9	21,3	27,9	58,6	34,3	63,7	1,5	0	4,9	7,2	90,8

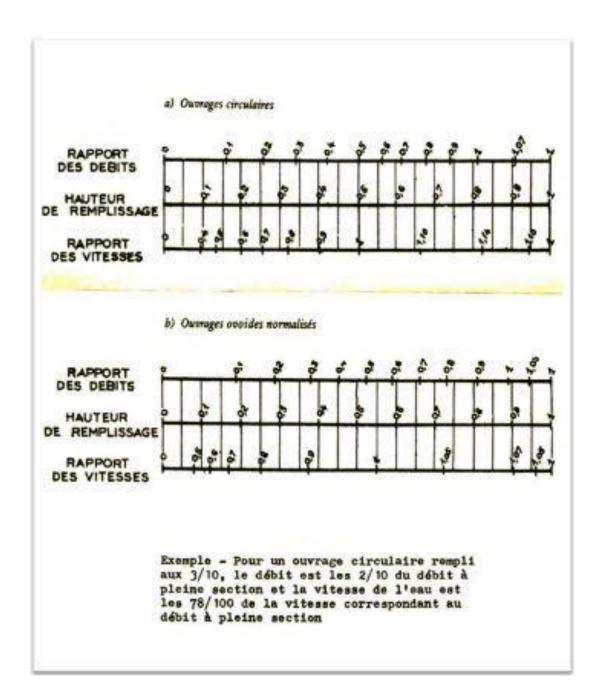
Test de la Médiane

Pj max	signe
108,6	+
68	-
54,6	-
55,6	-
52,5	-
46,5	-
71,3	+
49,4	-
99,5	+
88,7	+
62,7	-
64,2	-
68,7	+
72,3	+
61,5	1
60	-
53,2	1
52,4	-
69	+
60,1	-
85	+
42	-
87,5	+
80,5	+
131	+
61	-
67,9	-
58	-
78,2	+
105,1	+
68	+
108,6	+
90,8	+

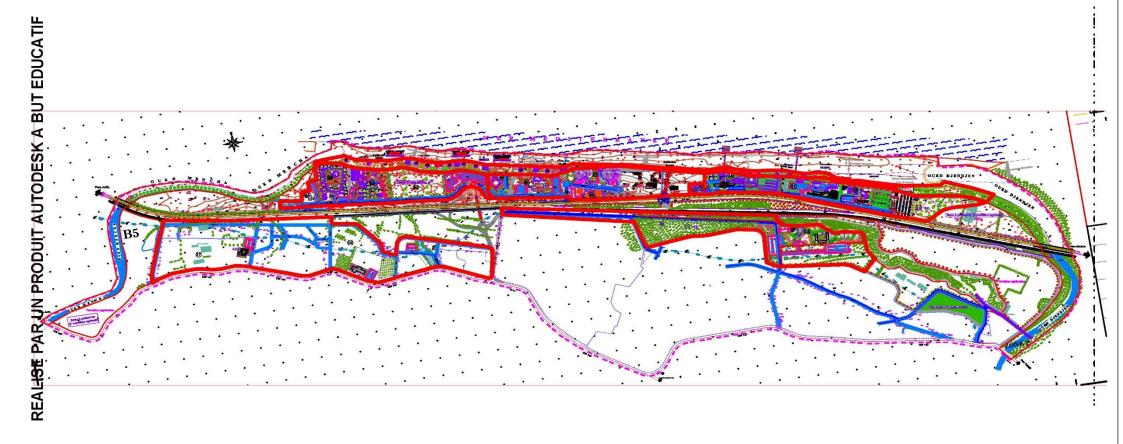
Annexe chapitre IV

Annexe1 :Dimensionnement des canalisations circulaires d'après la formule de Bazin.





REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF



Dimensionnement des collecteurs d'eaux pluviales :

Dimensionnement du collecteur principal B1-B23

	Cam(Cav(Cram	Crav	Dist(m)		Qt (Dcal	Dnor	Vps	Qps						
Tronçon	m)	m)	(m)	(m)		I (m/m)	m3/s)	(mm)	(mm)	(m/s)	(m3/s)	Rq	Rv	Rh	V(m/s)	H(mm)	Autocurage
R1-B1	9,32	7,97	5,29	5,08	50	0,004	1288	941	1000	1,93	1,515	0,850	1,109	0,706	2,14	706	Oui
B1-B2	8,05	9,32	5,5	5,29	50	0,004	1288	941	1000	1,93	1,515	0,850	1,109	0,706	2,14	706	Oui
B2-B3	8,21	8,05	5,73	5,5	50	0,005	1288	925	1000	2,02	1,585	0,812	1,104	0,679	2,23	679	Oui
B3-B4	8,36	8,21	5,94	5,73	50	0,004	1249	930	1000	1,93	1,515	0,824	1,106	0,688	2,13	688	Oui
B4-B5	8,5	8,36	6,16	5,94	50	0,004	1249	922	1000	1,97	1,551	0,805	1,103	0,675	2,18	675	Oui
B5-B6	8,64	8,5	6,37	6,16	48,89	0,004	1249	926	1000	1,95	1,532	0,815	1,105	0,681	2,15	681	Oui
B6-B7	8,78	8,64	6,58	6,37	51,11	0,004	1249	934	1000	1,91	1,498	0,834	1,107	0,694	2,11	694	Oui
B7-B8	8,93	8,78	6,81	6,58	50	0,005	954	827	1000	2,02	1,585	0,602	1,056	0,562	2,13	562	Oui
B8-B9	9,07	8,93	7,02	6,81	50	0,004	954	841	1000	1,93	1,515	0,630	1,067	0,578	2,06	578	Oui
B9-B10	9,21	9,07	7,24	7,02	50	0,004	954	833	1000	1,97	1,551	0,615	1,061	0,570	2,10	570	Oui
B10-B11	9,35	9,21	7,45	7,24	50	0,004	954	841	1000	1,93	1,515	0,630	1,067	0,578	2,06	578	Oui
B11-B12	9,49	9,35	7,67	7,45	50	0,004	694	740	800	1,70	0,855	0,811	1,104	0,679	1,88	543	Oui
B12-B13	9,63	9,49	7,88	7,67	50	0,004	694	746	800	1,66	0,836	0,831	1,106	0,692	1,84	554	Oui
B13-B14	9,78	9,63	8,1	7,88	50	0,004	694	740	800	1,70	0,855	0,811	1,104	0,679	1,88	543	Oui
B14-B15	9,93	9,78	8,32	8,1	50	0,004	694	740	800	1,70	0,855	0,811	1,104	0,679	1,88	543	Oui
B15-B16	10,04	9,93	8,54	8,32	50	0,004	694	740	800	1,70	0,855	0,811	1,104	0,679	1,88	543	Oui
B16-B17	10,19	10,04	8,76	8,54	50	0,004	482	645	800	1,70	0,855	0,564	1,037	0,541	1,76	433	Oui
B17-B18	10,34	10,19	8,97	8,76	52,3	0,004	482	656	800	1,63	0,817	0,590	1,050	0,556	1,71	445	Oui
B18-B19	10,59	10,34	9,19	8,97	47,59	0,005	482	639	800	1,74	0,877	0,550	1,029	0,533	1,79	426	Oui
B19-B20	10,71	10,59	9,39	9,19	48,58	0,004	482	653	800	1,65	0,827	0,583	1,047	0,552	1,72	441	Oui
B20-B21	11,57	10,71	9,69	9,39	49,23	0,006	482	607	800	2,00	1,006	0,479	0,985	0,489	1,97	391	Oui
B21-B22	13,16	11,57	9,98	9,69	49,23	0,006	482	611	800	1,97	0,990	0,487	0,990	0,495	1,95	396	Oui
B22-B23	14,59	13,16	10,27	9,98	49,23	0,006	482	611	800	1,97	0,990	0,487	0,990	0,495	1,95	396	Oui

Dimensionnement du collecteur principal B25-B50

Transan	Cam	C	Cram(m	Crav(Dist((()	Qt(Dcal(m	Dnor(Vps(m/	Qps(m	D	D	DI	\///-\	11/	A t a a a
Trancon	Cam	Cav)	m)	m)	(m/m)	m3/s)	m)	mm)	s)	3/s)	Rq	Rv	Rh	V(m/s)	H(mm)	Autocurage
R2-B25	6,64	5,07	3,6	2,65	48,87	0,019	1340	717	800	3,58	1,798	0,745	1,096	0,639	3,92	511	Oui
B25-B26	8,44	6,64	5,35	3,6	30	0,058	1340	583	800	6,19	3,114	0,430	0,951	0,458	5,89	366	Oui
B26-B27	9,26	8,44	5,76	5,35	30	0,014	1340	765	800	3,00	1,507	0,889	1,113	0,738	3,34	591	Oui
B27-B28	10,39	9,26	5,39	5,06	25,36	0,013	848	651	800	2,93	1,471	0,577	1,044	0,548	3,05	439	Oui
B28-B29	9,64	10,39	5,64	5,39	50	0,005	848	779	800	1,81	0,912	0,930	1,119	0,777	2,03	621	Oui
B29-B30	8,89	9,64	5,89	5,64	50	0,005	848	779	800	1,81	0,912	0,930	1,119	0,777	2,03	621	Oui
B30-B31	8,14	8,89	6,04	5,89	50	0,003	848	857	800	1,40	0,706	1,201	0,738	1,001	1,04	801	Oui
B31-B32	7,39	8,14	6,29	6,04	50	0,005	399	587	800	1,81	0,912	0,438	0,956	0,463	1,73	370	Oui
B32-B33	7,5	7,39	6,4	6,29	52,4	0,002	399	691	800	1,18	0,591	0,675	1,082	0,602	1,27	481	Oui
B33-B34	7,8	7,5	6,8	6,4	51,5	0,008	399	540	800	2,26	1,136	0,351	0,898	0,406	2,03	325	Oui
B34-B35	8,5	7,8	7,1	6,8	49,6	0,006	399	566	800	1,99	1,003	0,398	0,929	0,436	1,85	349	Oui
B35-B36	8,8	8,5	7,2	7,1	54,9	0,002	399	709	800	1,09	0,550	0,725	1,093	0,628	1,20	502	Oui
B36-B37	9,5	8,8	7,5	7,2	54,5	0,006	151	400	600	1,57	0,444	0,340	0,891	0,398	1,40	239	Oui
B37-B38	10,2	9,5	8,2	7,5	51,2	0,014	151	338	600	2,48	0,700	0,216	0,816	0,320	2,02	192	Oui
B38-B39	10,5	10,2	9,4	8,2	44,55	0,027	151	297	600	3,48	0,983	0,154	0,756	0,275	2,63	165	Oui
B39-B40	9,8	10,5	9,8	9,4	33,17	0,012	151	346	600	2,33	0,657	0,230	0,825	0,329	1,92	197	Oui
B28-B42	12,87	9,26	8,95	7,26	50	0,034	392	407	500	3,45	0,677	0,579	1,045	0,550	3,60	275	Oui
B42-B43	13,33	12,87	9,75	8,95	50	0,016	392	469	600	2,68	0,757	0,518	1,010	0,514	2,70	308	Oui
B43-B44	13,74	13,33	10,54	9,75	50	0,016	392	470	600	2,66	0,753	0,521	1,012	0,516	2,69	309	Oui
B44-B45	14,01	13,74	10,91	10,54	50	0,007	392	542	600	1,82	0,515	0,761	1,098	0,648	2,00	389	Oui
B45-B46	12,86	14,01	11,07	10,91	50	0,003	392	634	800	1,45	0,729	0,537	1,022	0,526	1,48	421	Oui
B46-B47	13,26	12,86	11,75	11,07	50	0,014	126	316	400	1,88	0,237	0,532	1,019	0,522	1,92	209	Oui
B47-B48	13,69	13,26	12,09	11,75	50	0,007	126	360	400	1,33	0,167	0,753	1,097	0,643	1,46	257	Oui
B48-B49	14,12	13,69	12,32	12,09	49,12	0.005	126	386	400	1,11	0,139	0,907	1,116	0,754	1,23	302	Oui
B49-B50	14,62	14,12	12,62	12,32	52,2	0,006	126	371	400	1,22	0,154	0,819	1,105	0,684	1,35	273	Oui

Dimensionnement du collecteur principal B52-B73

	Cam(m		Cram(Crav(m	Dist(m	ı	Qt(Dcal(Dnor(Vps(m	Qps(m						
Trancon)	Cav(m)	m)))	(m/m)	m3/s)	mm)	mm)	/s)	3/s)	Rq	Rv	Rh	V(m/s)	H(mm)	Autocurage
R3-B52	3,44	2,66	0,31	0,14	32,6	0,005	1276	900	1000	2,15	1,688	0,756	1,097	0,645	2,36	645	Oui
B52-B53	3,29	3,44	0,57	0,31	50	0,005	1276	901	1000	2,15	1,686	0,757	1,098	0,645	2,36	645	Oui
B53-B54	3,39	3,29	0,83	0,57	50	0,005	1276	901	1000	2,15	1,686	0,757	1,098	0,645	2,36	645	Oui
B54-B55	3,38	3,39	0,91	0,83	16,13	0,005	973	821	1000	2,10	1,646	0,591	1,051	0,557	2,20	557	Oui
B55-B56	3,5	3,38	1,17	0,91	50	0,005	973	814	1000	2,15	1,686	0,577	1,044	0,549	2,24	549	Oui
B56-B57	3,62	3,5	1,44	1,17	50	0,005	973	808	1000	2,19	1,718	0,566	1,038	0,543	2,27	543	Oui
B57-B58	3,73	3,62	1,69	1,44	50	0,005	973	820	1000	2,10	1,653	0,589	1,050	0,555	2,21	555	Oui
B58-B59	3,85	3,73	1,95	1,69	50	0,005	973	814	1000	2,15	1,686	0,577	1,044	0,549	2,24	549	Oui
B59-B60	3,97	3,85	2,22	1,95	50	0,005	661	699	800	1,88	0,947	0,698	1,087	0,613	2,05	490	Oui
B60-B61	4,04	3,97	2,38	2,22	33,27	0,005	661	714	800	1,78	0,894	0,739	1,095	0,635	1,95	508	Oui
B61-B62	4,16	4,04	2,65	2,38	50	0,005	661	699	800	1,88	0,947	0,698	1,087	0,613	2,05	490	Oui
B62-B63	4,32	4,16	2,9	2,65	50	0,005	661	709	800	1,81	0,912	0,725	1,093	0,628	1,98	502	Oui
B63-B64	4,61	4,32	3,28	2,9	50	0,008	661	656	800	2,24	1,124	0,588	1,049	0,555	2,35	444	Oui
B64-B65	4,98	4,61	3,66	3,28	50	0,008	377	531	600	1,85	0,522	0,722	1,092	0,626	2,02	376	Oui
B65-B66	5,35	4,98	4,04	3,66	50	0,008	377	531	600	1,85	0,522	0,722	1,092	0,626	2,02	376	Oui
B66-B67	5,72	5,35	4,42	4,04	50	0,008	377	531	600	1,85	0,522	0,722	1,092	0,626	2,02	376	Oui
B67-B68	6,45	5,72	5,22	4,42	50	0,016	377	462	600	2,68	0,757	0,498	0,997	0,501	2,67	301	Oui
B68-B69	6,82	6,45	5,56	5,22	50	0,007	377	542	600	1,75	0,494	0,764	1,098	0,649	1,92	390	Oui
B69-B70	7,19	6,82	5,94	5,56	50	0,008	377	531	600	1,85	0,522	0,722	1,092	0,626	2,02	376	Oui
B70-B71	7,56	7,19	6,32	5,94	50	0,008	377	531	600	1,85	0,522	0,722	1,092	0,626	2,02	376	Oui
B71-B72	7,92	7,56	6,69	6,32	50	0,007	377	534	600	1,82	0,515	0,732	1,094	0,631	1,99	379	Oui
B72-B73	8,29	7,92	7,07	6,69	50	0,008	105	329	600	1,85	0,522	0,201	0,805	0,310	1,49	186	Oui

Dimensionnement des collecteurs d'eaux usés :

Dimensionnement du collecteur principal C1-C40

Trancon	Cam(m)	Cav(m)	Cram(m)	Crav(m)	Dist(m)	I (m/m)	Qt(m3/s)	Dcal(mm)	Dnor(mm)	Vps(m/s)	Qps(m3/s)	Rq	Rv	Rh	V(m/s)	H(mm)	Autocurage
R4-C1	2,55	2,49	-1,57	-1,68	43,62	0,003	12,36	163	250	0,79	0,039	0,318	0,878	0,385	0,69	96	Oui
C1-C2	2,61	2,55	-1,46	-1,57	40,34	0,003	12,36	160	250	0,82	0,040	0,306	0,871	0,377	0,72	94	Oui
C2-C3	2,68	2,61	-1,34	-1,46	50	0,002	12,36	164	250	0,77	0,038	0,326	0,883	0,390	0,68	97	Oui
C3-C4	2,83	2,68	-1,08	-1,34	50	0,005	12,36	142	250	1,14	0,056	0,222	0,820	0,324	0,93	81	Oui
C4-C5	2,91	2,83	-0,94	-1,08	50	0,003	12,36	160	250	0,83	0,041	0,302	0,869	0,374	0,72	94	Oui
C5-C6	2,98	2,91	-0,82	-0,94	50	0,002	12,36	164	250	0,77	0,038	0,326	0,883	0,390	0,68	97	Oui
C6-C7	3,06	2,98	-0,68	-0,82	50	0,003	12,36	160	250	0,83	0,041	0,302	0,869	0,374	0,72	94	Oui
C7-C8	3,12	3,06	-0,58	-0,68	41,3	0,002	12,36	164	250	0,77	0,038	0,325	0,882	0,389	0,68	97	Oui
C8-C9	3,22	3,12	-0,41	-0,58	66,25	0,003	12,36	162	250	0,80	0,039	0,316	0,877	0,383	0,70	96	Oui
C9-C10	3,3	3,22	-0,28	-0,41	50	0,003	11,61	158	250	0,80	0,039	0,295	0,864	0,370	0,69	92	Oui
C10-C11	3,39	3,3	-0,15	-0,28	50	0,003	11,61	158	250	0,80	0,039	0,295	0,864	0,370	0,69	92	Oui
C11-C12	3,46	3,39	-0,02	-0,15	52,46	0,002	11,61	160	250	0,78	0,038	0,302	0,868	0,374	0,68	94	Oui
C12-C13	3,63	3,46	0,21	-0,02	63,8	0,004	11,00	146	250	0,95	0,046	0,237	0,830	0,334	0,78	83	Oui
C13-C14	3,7	3,63	0,39	0,21	50	0,004	11,00	146	250	0,94	0,046	0,237	0,830	0,334	0,78	83	Oui
C14-C15	3,77	3,7	0,51	0,39	50	0,002	11,00	157	250	0,77	0,038	0,290	0,862	0,367	0,67	92	Oui
C15-C16	3,86	3,77	0,64	0,51	52	0,002	11,00	156	250	0,79	0,039	0,285	0,859	0,363	0,68	91	Oui
C16-C17	3,93	3,86	0,76	0,64	50	0,002	11,00	157	250	0,77	0,038	0,290	0,862	0,367	0,67	92	Oui
C17-C18	4,01	3,93	0,9	0,76	50	0,003	11,00	153	250	0,83	0,041	0,269	0,849	0,354	0,71	88	Oui
C18-C19	4,08	4,01	1,01	0,9	50	0,002	11,00	160	250	0,74	0,036	0,303	0,869	0,375	0,64	94	Oui
C19-C20	4,16	4,08	1,14	1,01	50	0,003	11,00	155	250	0,80	0,039	0,279	0,855	0,360	0,69	90	Oui
C20-C21	4,23	4,16	1,26	1,14	50	0,002	11,00	157	250	0,77	0,038	0,290	0,862	0,367	0,67	92	Oui
C21-C22	4,31	4,23	1,39	1,26	50	0,003	11,00	155	250	0,80	0,039	0,279	0,855	0,360	0,69	90	Oui
C22-C23	4,38	4,31	1,51	1,39	50	0,002	11,00	157	250	0,77	0,038	0,290	0,862	0,367	0,67	92	Oui

Trancon	Cam(m)	Cav(m)	Cram(m)	Crav(m)	Dist(m)	I (m/m)	Qt(m3/s)	Dcal(mm)	Dnor(mm)	Vps(m/s)	Qps(m3/s)	Rq	Rv	Rh	V(m/s)	H(mm)	Autocurage
C23-C24	4,46	4,38	1,64	1,51	50	0,003	11,00	155	250	0,80	0,039	0,279	0,855	0,360	0,69	90	Oui
C24-C25	4,54	4,46	1,77	1,64	50	0,003	10,30	151	250	0,80	0,039	0,261	0,845	0,349	0,68	87	Oui
C25-C26	4,61	4,54	1,89	1,77	50	0,002	10,30	153	250	0,77	0,038	0,272	0,851	0,355	0,66	89	Oui
C26-C27	4,69	4,61	2,02	1,89	50	0,003	10,30	151	250	0,80	0,039	0,261	0,845	0,349	0,68	87	Oui
C27-C28	4,76	4,69	2,14	2,02	50	0,002	10,30	153	250	0,77	0,038	0,272	0,851	0,355	0,66	89	Oui
C28-C29	4,84	4,76	2,27	2,14	50	0,003	10,30	151	250	0,80	0,039	0,261	0,845	0,349	0,68	87	Oui
C29-C30	4,91	4,84	2,39	2,27	50	0,002	10,30	153	250	0,77	0,038	0,272	0,851	0,355	0,66	89	Oui
C30-C31	4,99	4,91	2,53	2,39	50	0,003	9,26	143	250	0,83	0,041	0,226	0,823	0,327	0,69	82	Oui
C31-C32	5,07	4,99	3,07	2,11	48,87	0,020	0,81	40	200	1,90	0,060	0,014	0,315	0,072	0,60	14	Oui
C32-C33	6,64	5,07	3,84	3,07	30	0,026	0,81	38	200	2,17	0,068	0,012	0,305	0,068	0,66	14	Oui
C33-C34	8,44	6,64	4,43	3,84	30	0,020	0,81	40	200	1,90	0,060	0,014	0,315	0,072	0,60	14	Oui
C34-C35	9,26	8,44	5,26	4,43	25,36	0,020	0,81	40	200	1,92	0,060	0,013	0,315	0,072	0,60	14	Oui
C35-C36	10,39	9,26	5,39	5,26	50	0,020	0,81	40	200	1,92	0,060	0,013	0,315	0,072	0,60	14	Oui
C36-C37	9,64	10,39	5,14	5,39	50	0,020	0,81	40	200	1,92	0,060	0,013	0,315	0,072	0,60	14	Oui
C37-C38	8,89	9,64	5,34	5,14	50	0,020	0,81	40	200	1,92	0,060	0,013	0,315	0,072	0,60	14	Oui
C38-C39	8,14	8,89	6,34	5,34	50	0,020	0,81	40	200	1,92	0,060	0,013	0,315	0,072	0,60	14	Oui
C39-C40	7,39	8,14	7,39	6,34	50	0,021	0,81	39	200	1,97	0,062	0,013	0,313	0,071	0,62	14	Oui

Dimensionnement du collecteur principal C41-C61

					Dist(m)		Qt(
Trancon	Cam(m)	Cav(m)	Cram(m)	Crav(m)	` '	I (m/m)	m3/s)	Dcal(mm)	Dnor(mm)	Vps(m/s)	Qps(m3/s)	Rq	Rv	Rh	V(m/s)	H(mm)	Autocurage
C41-R5	2,15	2,05	-2,65	-2,83	38,1	0,005	5,14	104	200	0,93	0,029	0,175	0,781	0,292	0,73	58	Oui
C41-C42	2,01	2,15	-2,55	-2,65	32,8	0,003	5,14	113	200	0,75	0,024	0,218	0,817	0,322	0,61	64	Oui
C42-C43	2,41	2,01	-2,38	-2,55	53,9	0,003	5,14	112	200	0,76	0,024	0,215	0,815	0,319	0,62	64	Oui
C43-C44	2,21	2,41	-2,18	-2,38	50	0,004	5,14	107	200	0,86	0,027	0,191	0,796	0,303	0,68	61	Oui
C44-C45	3,16	2,21	-2	-2,18	49	0,004	5,14	109	200	0,82	0,026	0,199	0,803	0,309	0,66	62	Oui

1 1			ii	1		•		1		1	•	i					
C45-C46	2,05	3,16	-1,84	-2	51	0,003	5,14	112	200	0,76	0,024	0,215	0,815	0,320	0,62	64	Oui
C46-C47	2,27	2,05	-1,48	-1,84	55	0,007	3,82	88	200	1,10	0,034	0,111	0,685	0,235	0,75	47	Oui
C47-C48	2,29	2,27	-1,29	-1,48	50	0,004	3,82	97	200	0,84	0,026	0,145	0,745	0,268	0,62	54	Oui
C48-C49	2,22	2,29	-0,78	-1,29	49	0,010	3,82	80	200	1,38	0,043	0,088	0,630	0,208	0,87	42	Oui
C49-C50	2,14	2,22	-0,35	-0,78	50,11	0,009	3,82	83	200	1,26	0,039	0,097	0,654	0,219	0,82	44	Oui
C50-C51	2,07	2,14	-0,18	-0,35	47	0,004	3,82	98	200	0,82	0,026	0,149	0,750	0,271	0,61	54	Oui
C51-C52	2	2,07	0,01	-0,18	50,59	0,004	3,82	97	200	0,83	0,026	0,146	0,746	0,269	0,62	54	Oui
C52-C53	1,41	2	0,21	0,01	52,48	0,004	3,82	97	200	0,84	0,026	0,145	0,745	0,268	0,62	54	Oui
C53-C54	1,71	1,41	0,44	0,21	39	0,006	2,45	76	200	1,04	0,033	0,075	0,592	0,190	0,62	38	Oui
C54-C55	1,67	1,71	0,62	0,44	32	0,006	2,45	76	200	1,02	0,032	0,077	0,598	0,193	0,61	39	Oui
C55-C56	1,7	1,67	0,78	0,62	29,16	0,005	2,45	77	200	1,01	0,032	0,078	0,601	0,194	0,60	39	Oui
C56-C57	3,66	1,7	2,24	0,78	39,43	0,037	2,45	54	200	2,61	0,082	0,030	0,408	0,110	1,06	22	Oui
C57-C58	6,28	3,66	4,13	2,24	54,55	0,035	2,45	54	200	2,53	0,079	0,031	0,413	0,112	1,04	22	Oui
C58-C59	6,37	6,28	4,48	4,13	52,31	0,007	2,45	74	200	1,11	0,035	0,070	0,577	0,183	0,64	37	Oui
C59-C60	6,29	6,37	4,76	4,48	50,8	0,006	2,45	77	200	1,01	0,032	0,077	0,600	0,194	0,60	39	Oui
C60-C61	6,21	6,29	6,21	4,76	51,2	0,028	2,45	56	200	2,28	0,072	0,034	0,429	0,119	0,98	24	Oui

Dimensionnement des collecteurs des réseaux unitaires :

Dimensionnement du collecteur principal A1-A33

	Cam(Cram(Crav(m	Dist(m		Qt(Dcal(m	Dnor(Vps(m/	Qps(m						
Trancon	m)	Cav(m)	m)))	I (m/m)	m3/s)	m)	mm)	s)	3/s)	Rq	Rv	Rh	V(m/s)	H(mm)	Autocurage
R6-A1	11,79	11,63	9,72	9,63	25,72	0,003	1267,3	968	1200	1,99	2,249	0,564	1,037	0,541	2,06	649	Oui
A1-A2	12,41	11,79	10,23	9,72	50	0,010	1267,3	792	1200	3,39	3,839	0,330	0,885	0,392	3,01	471	Oui
A2-A3	13,01	12,41	10,43	10,23	50	0,004	1267,3	944	1200	2,13	2,404	0,527	1,016	0,519	2,16	623	Oui
A3-A4	13,5	13,01	10,52	10,43	50	0,002	1267,3	1096	1200	1,43	1,613	0,786	1,101	0,662	1,57	795	Oui
A4-A5	13,87	13,5	10,63	10,52	50	0,002	1267,3	1056	1200	1,58	1,783	0,711	1,090	0,620	1,72	744	Oui
A5-A6	14,12	13,87	10,73	10,63	50	0,002	1267,3	1075	1200	1,50	1,700	0,745	1,096	0,639	1,65	767	Oui
A6-A7	14,26	14,12	10,82	10,73	50	0,002	1267,3	1096	1200	1,43	1,613	0,786	1,101	0,662	1,57	795	Oui
A8-A9	14,4	14,26	10,93	10,82	50	0,002	1267,3	1056	1200	1,58	1,783	0,711	1,090	0,620	1,72	744	Oui
A9-A10	14,54	14,4	11,03	10,93	50	0,002	1267,3	1075	1200	1,50	1,700	0,745	1,096	0,639	1,65	767	Oui
A10-A11	14,68	14,54	11,13	11,03	50	0,002	1267,3	1075	1200	1,50	1,700	0,745	1,096	0,639	1,65	767	Oui
A11-A12	14,82	14,68	11,23	11,13	50	0,002	1267,3	1075	1200	1,50	1,700	0,745	1,096	0,639	1,65	767	Oui
A12-A13	14,96	14,82	11,33	11,23	50	0,002	1267,3	1075	1200	1,50	1,700	0,745	1,096	0,639	1,65	767	Oui
A13-A14	15,1	14,96	11,43	11,33	50	0,002	1267,3	1075	1200	1,50	1,700	0,745	1,096	0,639	1,65	767	Oui
A14-A15	15,24	15,1	11,53	11,43	50	0,002	1267,3	1075	1200	1,50	1,700	0,745	1,096	0,639	1,65	767	Oui
A15-A16	15,37	15,24	11,62	11,53	50	0,002	1267,3	1096	1200	1,43	1,613	0,786	1,101	0,662	1,57	795	Oui
A16-A17	15,51	15,37	11,72	11,62	50	0,002	1267,3	1075	1200	1,50	1,700	0,745	1,096	0,639	1,65	767	Oui
A17-A18	15,65	15,51	11,82	11,72	50	0,002	762,3	888	1000	1,33	1,045	0,729	1,093	0,630	1,46	630	Oui
A18-A19	15,79	15,65	11,93	11,82	50	0,002	762,3	873	1000	1,40	1,096	0,695	1,087	0,612	1,52	612	Oui
A19-A20	15,93	15,79	12,03	11,93	50	0,002	762,3	888	1000	1,33	1,045	0,729	1,093	0,630	1,46	630	Oui
A20-A21	16,07	15,93	12,13	12,03	50	0,002	762,3	888	1000	1,33	1,045	0,729	1,093	0,630	1,46	630	Oui
A21-A22	16,21	16,07	12,23	12,13	50	0,002	762,3	888	1000	1,33	1,045	0,729	1,093	0,630	1,46	630	Oui

	Cam(Cram(Crav(m	Dist(m		Qt(Dcal(m	Dnor(Vps(m/	Qps(m						
Trancon	m)	Cav(m)	m)) `)	I (m/m)	m3/s)	m)	mm)	s)	3/s)	Rq	Rv	Rh	V(m/s)	H(mm)	Autocurage
A22-A23	16,35	16,21	12,33	12,23	50	0,002	762,3	888	1000	1,33	1,045	0,729	1,093	0,630	1,46	630	Oui
A23-A24	16,49	16,35	12,43	12,33	50	0,002	762,3	888	1000	1,33	1,045	0,729	1,093	0,630	1,46	630	Oui
A24-A25	16,62	16,49	12,52	12,43	50	0,002	762,3	906	1000	1,26	0,992	0,769	1,099	0,652	1,39	652	Oui
A25-A26	16,76	16,62	12,62	12,52	50	0,002	762,3	888	1000	1,33	1,045	0,729	1,093	0,630	1,46	630	Oui
A26-A27	16,9	16,76	12,73	12,62	50	0,002	439,3	710	800	1,20	0,605	0,726	1,093	0,628	1,31	503	Oui
A27-A28	17,04	16,9	13,03	12,73	50	0,006	439,3	588	600	1,64	0,464	0,947	1,121	0,794	1,84	477	Oui
A28-A29	17,15	17,04	13,53	13,03	15,7	0,032	439,3	430	600	3,78	1,068	0,411	0,938	0,445	3,54	267	Oui
A29-A30	17,22	17,15	13,74	13,53	28,42	0,007	439,3	565	600	1,82	0,515	0,854	1,109	0,709	2,02	425	Oui
A30-A31	17,3	17,22	14,18	13,74	50	0,009	439,3	547	600	1,99	0,562	0,782	1,101	0,660	2,19	396	Oui
A31-A32	17,44	17,3	14,88	14,18	50	0,014	438	501	600	2,51	0,708	0,618	1,063	0,571	2,66	343	Oui
A32-A33	17,58	17,44	17,58	14,88	50	0,054	438	389	600	4,92	1,391	0,315	0,876	0,382	4,31	229	Oui

Dimensionnement du collecteur principal A34-A113

	Cam(m		Cram(Crav(m	Dist(m		Qt(Dcal(m	Dnor(Vps(m/	Qps(m						
Trancon)	Cav(m)	m)))	I (m/m)	m3/s)	m)	mm)	s)	3/s)	Rq	Rv	Rh	V(m/s)	H(mm)	Autocurage
R7-A34	3,75	3,92	2,33	2,12	20	0,011	1901,3	917	1000	3,05	2,395	0,794	1,102	0,667	3,36	667	Oui
A34-A35	3,71	3,75	2,65	2,33	29,8	0,011	422	519	600	2,19	0,620	0,680	1,083	0,604	2,38	362	Oui
A35-A36	4,27	3,71	3,17	2,65	50	0,010	422	522	600	2,16	0,611	0,691	1,086	0,610	2,34	366	Oui
A36-A37	5	4,27	3,7	3,17	50	0,011	422	521	600	2,18	0,616	0,685	1,084	0,606	2,36	364	Oui
A37-A38	5,72	5	4,22	3,7	50	0,010	422	522	600	2,16	0,611	0,691	1,086	0,610	2,34	366	Oui
A38-A39	6,82	5,72	5,6	4,22	50	0,028	422	435	600	3,52	0,995	0,424	0,947	0,454	3,33	272	Oui
A39-A40	9,39	6,82	7	5,6	50	0,028	422	434	600	3,54	1,002	0,421	0,945	0,452	3,35	271	Oui
A40-A34	4	3,75	3	2,75	21,35	0,012	1479,3	818	1000	3,22	2,530	0,585	1,048	0,553	3,37	553	Oui
A41-A42	4,66	4	3,66	3	29,81	0,009	1479,3	859	1000	2,82	2,218	0,667	1,080	0,597	3,05	597	Oui
A42-A43	6,54	4,66	5,54	3,66	50	0,009	1479,3	859	1000	2,82	2,218	0,667	1,080	0,597	3,05	597	Oui
A43-A44	9,07	6,54	8,07	5,54	50	0,009	1479,3	859	1000	2,82	2,218	0,667	1,080	0,597	3,05	597	Oui

	Cam(m		Cram(Crav(m	Dist(m		Qt(Dcal(m	Dnor(Vps(m/	Qps(m						
Trancon)	Cav(m)	m)))	I (m/m)	m3/s)	m)	mm)	s)	3/s)	Rq	Rv	Rh	V(m/s)	H(mm)	Autocurage
A44-A45	10,96	9,07	8,86	8,07	50	0,016	1479,3	773	800	3,22	1,621	0,913	1,117	0,760	3,60	608	Oui
A45-A46	11,87	10,96	9,37	8,86	50	0,010	1479,3	839	1000	3,01	2,361	0,627	1,066	0,576	3,20	576	Oui
A46-A47	12,52	11,87	9,72	9,37	50	0,007	1479,3	901	1000	2,49	1,956	0,756	1,097	0,645	2,73	645	Oui
A47-A48	13,17	12,52	10,62	9,72	50	0,018	1479,3	754	1000	3,99	3,136	0,472	0,980	0,485	3,91	485	Oui
A48-A49	13,28	13,17	10,83	10,62	50	0,004	1479,3	991	1000	1,93	1,515	0,976	1,122	0,826	2,17	826	Oui
A49-A50	13,36	13,28	11,01	10,83	32,64	0,006	1479,3	942	1000	2,21	1,736	0,852	1,109	0,708	2,45	708	Oui
A50-A51	13,45	13,36	11,2	11,01	40	0,005	1479,3	968	1000	2,05	1,611	0,918	1,117	0,765	2,29	765	Oui
A51-A52	13,47	13,45	11,97	11,2	20,24	0,038	1479,3	656	600	4,13	1,168	1,267	0,204	0,906	0,84	543	Oui
A52-A53	14,43	13,47	12,91	11,22	64,09	0,026	515	473	500	3,04	0,598	0,861	1,110	0,715	3,38	358	Oui
A53-A54	15,61	14,43	14,14	12,91	50	0,025	515	479	500	2,94	0,577	0,892	1,114	0,741	3,28	370	Oui
A54-A55	16,79	15,61	15,38	14,14	50	0,025	515	478	500	2,95	0,580	0,888	1,113	0,738	3,29	369	Oui
A55-A56	17,86	16,79	16,5	15,38	45,25	0,025	515	478	500	2,95	0,579	0,889	1,113	0,738	3,28	369	Oui
A53-A57	13,52	13,47	11,42	11,22	41,48	0,005	1105	866	1000	2,07	1,623	0,681	1,083	0,604	2,24	604	Oui
A57-A58	13,69	13,52	11,59	11,42	30,29	0,006	1105	841	1000	2,23	1,751	0,631	1,068	0,578	2,38	578	Oui
A58-A59	13,79	13,69	11,79	11,59	36,75	0,005	1105	846	1000	2,20	1,725	0,641	1,071	0,583	2,35	583	Oui
A59-A60	13,8	13,79	12	11,79	40	0,005	1105	852	1000	2,16	1,694	0,652	1,075	0,589	2,32	589	Oui
A60-A61	13,94	13,8	12,24	12	50	0,005	1105	866	1000	2,06	1,620	0,682	1,084	0,605	2,23	605	Oui
A61-A62	14,08	13,94	12,44	12,24	47,84	0,004	1105	889	1000	1,92	1,511	0,731	1,094	0,631	2,10	631	Oui
A62-A63	14,18	14,08	12,58	12,44	26,35	0,005	1105	850	1000	2,17	1,704	0,649	1,074	0,587	2,33	587	Oui
A63-A64	14,2	14,18	12,8	12,58	50	0,004	1105	881	1000	1,97	1,551	0,713	1,090	0,621	2,15	621	Oui
A64-A65	14,43	14,2	12,91	12,8	64,09	0,002	1105	1051	1000	1,23	0,968	1,141	0,978	0,995	1,21	995	Oui
A65-A66	14,11	14,43	13,11	12,91	48,25	0,004	1105	891	1000	1,92	1,505	0,734	1,094	0,633	2,10	633	Oui
A66-A67	14,53	14,11	13,53	13,11	23,33	0,018	590	534	600	2,84	0,803	0,735	1,094	0,633	3,11	380	Oui
A67-A68	14,77	14,53	13,77	13,53	50	0,005	590	685	800	1,78	0,893	0,661	1,078	0,594	1,91	475	Oui
A68-A69	15,61	14,77	14,14	13,77	50	0,007	590	631	800	2,21	1,109	0,532	1,019	0,522	2,25	418	Oui
A69-A70	15,25	15,61	14,25	14,14	50,37	0,002	590	794	800	1,20	0,603	0,979	1,123	0,829	1,35	663	Oui
A70-A71	15,66	15,25	14,66	14,25	21,63	0,019	590	529	600	2,92	0,824	0,716	1,091	0,623	3,18	374	Oui

	Cam(m		Cram(Crav(m	Dist(m		Qt(Dcal(m	Dnor(Vps(m/	Qps(m						
Trancon)	Cav(m)	m)))	I (m/m)	m3/s)	m)	mm)	s)	3/s)	Rq	Rv	Rh	V(m/s)	H(mm)	Autocurage
A71-A72	16,79	15,66	15,38	14,66	50	0,014	590	557	600	2,54	0,718	0,821	1,105	0,686	2,81	411	Oui
A72-A73	17,04	16,79	16,04	15,38	50,28	0,013	590	567	600	2,43	0,686	0,860	1,110	0,714	2,69	429	Oui
A73-A74	17,86	17,04	16,5	16,04	45,25	0,010	590	595	600	2,13	0,604	0,977	1,122	0,827	2,40	496	Oui
A74-A75	18,03	17,86	17,03	16,5	50	0,011	590	590	600	2,18	0,616	0,957	1,121	0,805	2,44	483	Oui
A75-A76	19,4	18,03	17,3	17,03	50,57	0,005	590	671	800	1,87	0,942	0,626	1,066	0,576	2,00	461	Oui
A76-A77	20,56	19,4	17,96	17,3	40,83	0,016	355	451	600	2,69	0,761	0,466	0,976	0,481	2,63	289	Oui
A77-A78	20,67	20,56	18,02	17,96	12	0,005	355	562	600	1,50	0,423	0,839	1,107	0,698	1,66	419	Oui
A78-A79	20,74	20,67	18,14	18,02	26,64	0,005	355	573	600	1,42	0,402	0,884	1,113	0,733	1,58	440	Oui
A79-A80	20,83	20,74	18,38	18,14	50,34	0,005	355	567	600	1,46	0,413	0,859	1,110	0,713	1,62	428	Oui
A80-A81	21,73	20,83	19,43	18,38	48,84	0,021	355	427	600	3,10	0,878	0,404	0,933	0,441	2,90	264	Oui
A81-A82	22,91	21,73	20,11	19,43	48,64	0,014	335	453	600	2,50	0,708	0,473	0,981	0,486	2,46	291	Oui
A58-A83	14,1	13,69	12,78	11,59	66,56	0,018	515	509	600	2,83	0,800	0,643	1,072	0,585	3,04	351	Oui
A81-A84	15,3	14,1	13,6	12,78	45,1	0,018	515	507	600	2,86	0,807	0,638	1,070	0,582	3,06	349	Oui
A81-A85	15,64	15,3	14,01	13,6	22,1	0,019	515	505	600	2,88	0,815	0,632	1,068	0,579	3,08	347	Oui
A81-A86	16,32	15,64	14,96	14,01	52,35	0,018	515	507	600	2,85	0,806	0,639	1,070	0,582	3,05	349	Oui
A63-A87	14,26	14,1	12,26	12,1	23	0,007	515	607	800	2,14	1,075	0,479	0,985	0,489	2,11	391	Oui
A87-A88	14,34	14,26	12,34	12,26	44,1	0,002	515	781	800	1,09	0,549	0,938	1,120	0,784	1,22	628	Oui
A88-A89	14,52	14,34	12,52	12,34	33,63	0,005	515	638	800	1,88	0,943	0,546	1,027	0,531	1,93	425	Oui
A89-A90	14,83	14,52	12,83	12,52	41,52	0,007	515	599	800	2,22	1,114	0,462	0,973	0,479	2,16	383	Oui
A90-A91	15,74	14,83	13,14	12,83	27,19	0,011	515	553	600	2,26	0,639	0,806	1,103	0,675	2,49	405	Oui
A91-A92	16,52	15,74	14,02	13,14	50	0,018	515	510	600	2,81	0,794	0,648	1,074	0,587	3,02	352	Oui
A68-A93	14,66	14,08	12,8	12,44	36,54	0,010	515	569	600	2,10	0,594	0,867	1,111	0,719	2,33	432	Oui
A93-A94	16,17	14,66	14,25	12,8	47	0,031	515	459	600	3,72	1,052	0,490	0,992	0,496	3,69	298	Oui
A94-A95	16,68	16,17	14,89	14,25	17,45	0,037	515	444	600	4,05	1,146	0,449	0,964	0,470	3,91	282	Oui
A95-A96	17,16	16,68	15,14	14,89	32,04	0,008	515	594	600	1,87	0,529	0,974	1,122	0,823	2,10	494	Oui
A96-A97	17,18	17,16	15,35	15,14	26,31	0,008	515	592	600	1,89	0,535	0,963	1,122	0,811	2,12	486	Oui
A97-A98	16,71	17,18	15,65	15,35	38,06	0,008	515	593	600	1,88	0,532	0,969	1,122	0,817	2,11	490	Oui

Trancon	Cam(m	Cav(m)	Cram(m)	Crav(m	Dist(m	I (m/m)	Qt(m3/s)	Dcal(m m)	Dnor(mm)	Vps(m/s)	Qps(m 3/s)	Ra	Rv	Rh	V(m/s)	H(mm)	Autocurage
A76-A99	19,7	19,4	17,6	17,1	48,8	0,010	235	421	500	1,90	0,373	0,631	1,068	0,578	2,03	289	Oui
A99-A100	19,7	19,7	17,9	17,6	21,25	0,014	235	396	500	2,23	0,437	0,537	1,022	0,525	2,28	263	Oui
A100-A101	20,1	19,7	18,5	17,9	18,5	0,032	235	339	500	3,38	0,663	0,354	0,900	0,408	3,04	204	Oui
A101-A102	20,3	20,1	19,05	18,5	20,32	0,027	235	351	500	3,08	0,606	0,388	0,922	0,430	2,85	215	Oui
A102-A103	20,35	20,3	19,3	19,05	49,41	0,005	235	480	500	1,33	0,262	0,897	1,115	0,746	1,49	373	Oui
A103-A104	20,45	20,35	19,45	19,3	34,31	0,004	235	493	500	1,24	0,243	0,965	1,122	0,813	1,39	407	Oui
A104-A105	20,81	20,45	19,81	19,45	38,16	0,009	235	427	500	1,82	0,358	0,657	1,077	0,592	1,96	296	Oui
A105-A106	21,56	20,81	20,21	19,81	33,12	0,012	235	408	500	2,06	0,405	0,581	1,046	0,551	2,15	275	Oui
A106-A107	21,67	21,56	20,4	20,21	43	0,004	235	492	500	1,25	0,245	0,960	1,122	0,808	1,40	404	Oui
A107-A108	21,95	21,67	20,6	20,4	50	0,004	235	502	500	1,19	0,233	1,009	1,121	0,863	1,33	431	Oui
A108-A109	23,41	21,95	21,85	20,6	50	0,025	235	356	500	2,96	0,582	0,404	0,933	0,440	2,77	220	Oui
A109-A110	25,26	23,41	25	21,85	50	0,063	235	299	500	4,71	0,924	0,254	0,841	0,344	3,96	172	Oui
A107-A111	21,77	21,56	20,5	20,21	42,45	0,007	235	454	500	1,55	0,304	0,772	1,100	0,654	1,70	327	Oui
A111-A112	22,14	21,77	20,92	20,5	48,88	0,009	235	435	500	1,74	0,341	0,689	1,085	0,608	1,89	304	Oui
A112-A113	22,94	22,14	21,44	20,92	28,27	0,018	235	377	400	2,19	0,275	0,853	1,109	0,709	2,43	284	Oui



Modena - Italy

Les caractéristiques de fonctionnement des électropompes standard sont obtenues avec l'alimentation des moteurs à 460V et 440V / 60Hz.

KSMFH 04041NA-E	
Caractéristiques requises	
Débit	5,14 l/s
Hauteur de refoulement	19,1 m
Fluide	Eau, claire
Température	20 °C
Type d'installation	Pompe seule
N.be de pompes	. 2

Caractéristiques de la pompe

Débit 5,3 l/s Hauteur de refoulement 20 m Puissance absorbée 4.05 kW Rendement 25.6% Hauteur manométrique H(Q=0) 23,5 m Orif. de refoulement 80 mm Installation Installation fixe immergée DN80/PN10 Roue Monocanal Passage libre 73 mm

Caractéristiques moteur

Fréquence 60 Hz Tension nominale 460 V Vitesse nominale 1750 1/min Nombre de pôles Puissance nominale P2 5.9 kW Courant nominal 11,7 A Type de moteur 3~ Classe d'isolation Degré de protection IP 68

Limites opérationnelles

Démarrages / h max. 20
Température maxi. du liquide pompé 40 °C
Teneur maximum en matières solides Densité max. 0,998 kg/dm³
Viscosité maxi. 1 mm²/s

Caractéristiques générales

Poids Sur dem. kg

Fonte

Acier inox

10m

O	
Corps de pompe	
Roue	

Bague d'usure Corps d'aspiration

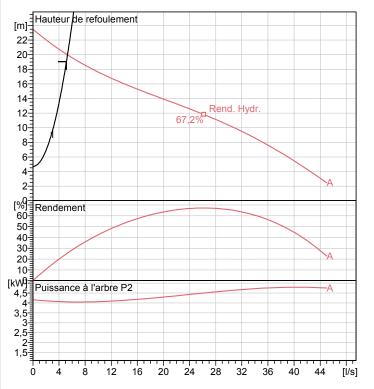
Matériaux

Arbre Garniture méc. côté pompe Chambre à huile

Enveloppe du moteur Sondes thermiques Sonde de conductivité

Garniture méc. coté moteur Vis et écrous

Vis et écrous Câble d'alimentation Fonte
Acier-caoutchouc
Fonte
Acier inox
Carbure de silicium/Alumine
Fonte
Fonte
Oui
Oui
Graphite/Stéatite



Caractéristiques de fonctionnement

UNI/ISO 2548/C

Q [l/s]	H [m]	P [kW]	Rend. [%]	NPSH [m]

Dimensions mm

A = 503 B = 317

b = 317b = 465

C = 407

D = 173

d = 35

DN = PN10

DNp = PN10

E = 144 F = 245

f = 40

G = 162

g = 173 H = 119

h = 130

J = 160 K = 200

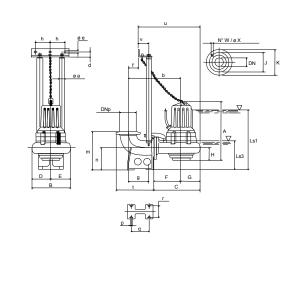
Ls1 = 477

Ls3 = 255 m = 320

øa = 2" øe = 12,5øX = 18

p = 18

q = 156 r = 110 t = 320



Notes:

Date 16.09.2017	Page 1	Offre n°	Pos.N°